

AGF change

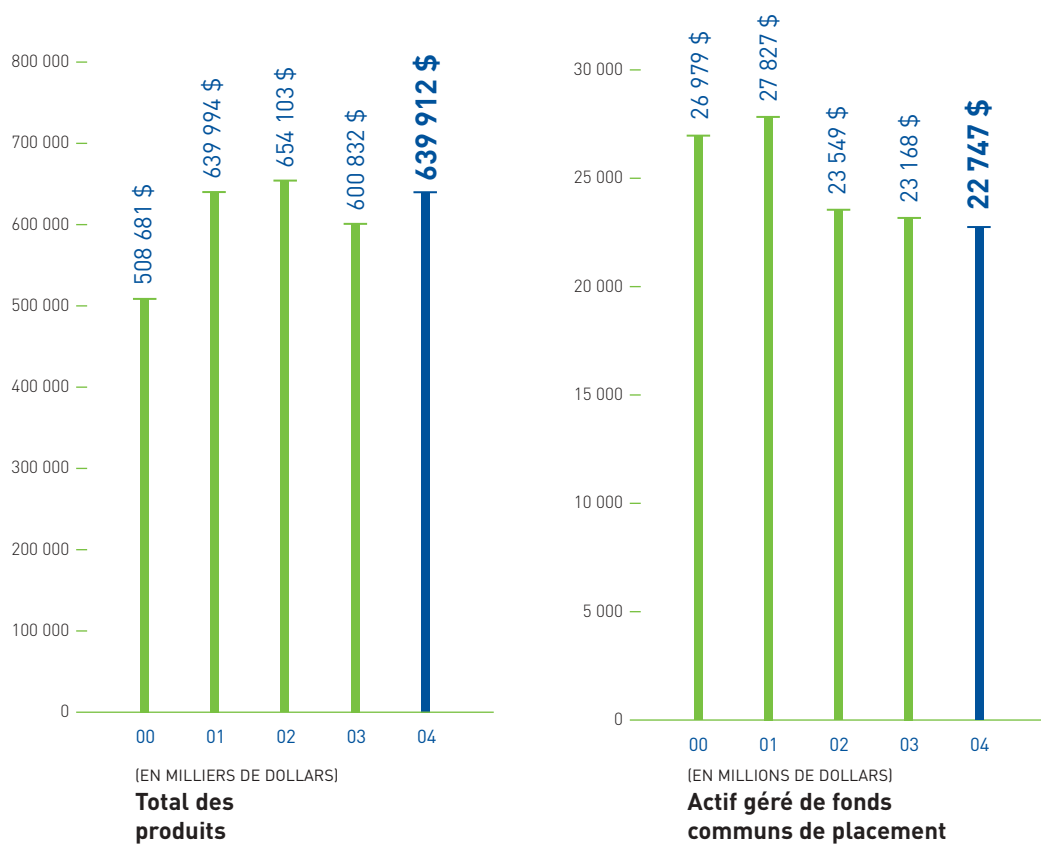
La Société de Gestion AGF Limitée

Rapport annuel **2004**

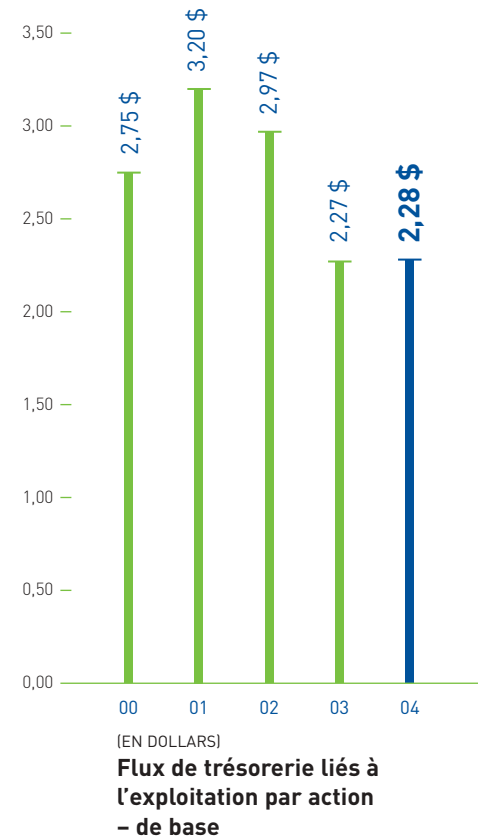
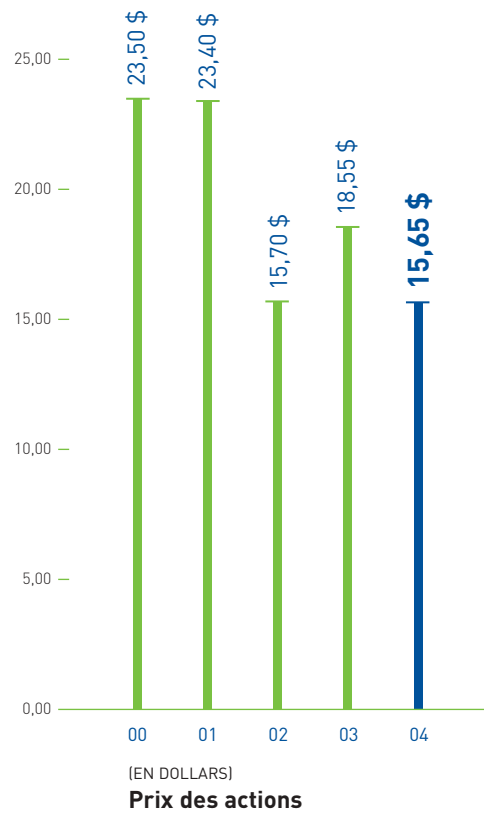
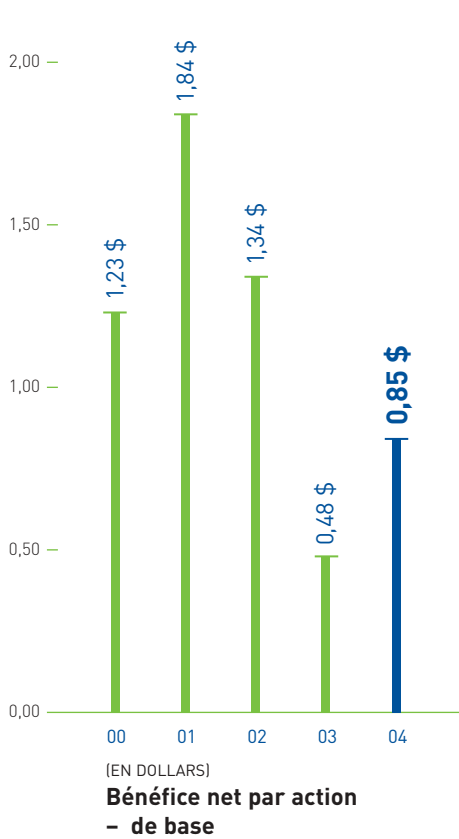


Que faites-vous après le travail?

changer pour



l'avenir



rapport de gestion

table des matières

- 25 / Rendement consolidé**
 - Aperçu
 - Stratégie d'entreprise
 - Indicateurs de rendement clés (IRC)
 - Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs
 - Conventions comptables critiques
 - Résultats d'exploitation consolidés
 - Perspectives
- 33 / Rendement des secteurs d'exploitation**
- 33 / Activités de gestion de placements**
 - Profil du secteur et de l'industrie
 - Stratégie du secteur
 - Actif géré
 - Résultats du secteur et IRC
 - Perspectives du secteur
- 39 / Activités de gestion de fonds**
 - Profil du secteur et de l'industrie
 - Stratégie du secteur
 - Résultats du secteur et IRC
 - Perspectives du secteur
- 41 / Activités de société de fiducie**
 - Profil du secteur et de l'industrie
 - Stratégie du secteur
 - Résultats du secteur et IRC
 - Rendement opérationnel
 - Perspectives du secteur
- 44 / Liquidités et ressources en capital**
- 45 / Arrangements hors bilan**
- 46 / Obligations contractuelles**
- 46 / Opérations intersociétés et entre apparentés**
- 47 / Dividendes**
- 47 / Données sur les actions en circulation**
- 48 / Règlements gouvernementaux**
- 49 / Modifications de conventions comptables et modifications de présentation de l'information financière**
- 50 / Analyse du quatrième trimestre**
- 54 / Renseignements financiers trimestriels choisis**
- 55 / Renseignements financiers annuels choisis**

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comprend des déclarations prospectives au sujet de la société, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables. De plus, toute déclaration afférente aux résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), aux stratégies d'entreprise permanentes ou aux perspectives, et à nos décisions futures possibles, est considérée comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujetties, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur notre exploitation, les facteurs économiques et l'industrie des services financiers en général. Elles ne garantissent pas les résultats futurs, et des événements actuels et résultats pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les déclarations prospectives que nous avons rendues en raison, sans en exclure d'autres, de facteurs importants : conjoncture économique, politique et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, mouvements des taux d'intérêt et des devises, marchés mondiaux financiers et marchés des actions, effets de la concurrence, évolution de la technologie, modifications apportées aux règlements gouvernementaux, procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, événements catastrophiques et capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner cette liste et d'autres facteurs attentivement et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Nous ne sommes pas tenus (et renonçons expressément à une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats actuels, reportez-vous à la section « Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs ».

Rendement consolidé

Aperçu

Le rapport de gestion présente l'analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée et de ses filiales au 30 novembre 2004 par rapport au 30 novembre 2003 et les résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 par rapport à la période correspondante en 2003. Le présent rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2004.

Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis au millier le plus proche. Les résultats, sauf les montants par action, sont présentés en millions de dollars.

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF »), avec un actif géré de plus de 31,4 milliards de dollars, est l'une des plus grandes sociétés de fonds communs de placement et de gestion de placements indépendantes du Canada et elle exerce ses activités au Canada, en Angleterre, en Irlande, à Singapour, en Chine et au Japon. AGF a été fondée en 1957 avec le lancement d'un des premiers fonds communs de placement offert aux Canadiens voulant investir à l'échelle internationale. Au 30 novembre 2004, AGF offrait plus de 50 fonds communs de placement aux conseillers financiers et à leurs clients.

Même si nos activités canadiennes de fonds communs de placement demeurent notre soutien principal, représentant 72,5 % de l'actif géré, une part croissante de nos produits est tirée de l'actif géré de clients institutionnels et de gestion privée des investissements.

Au 30 novembre 2004, l'actif géré de clients institutionnels et de gestion privée des investissements s'est établi à 8,6 milliards de dollars, soit une hausse de 70,7 % en regard du 30 novembre 2003. L'augmentation est surtout attribuable aux acquisitions de P.J. Doherty & Associates Co. Ltd. et de Cypress Capital Management Ltd. au cours de l'exercice. Puisque 27,5 % de notre actif géré est tiré de relations de gestion de placements hors de nos activités traditionnelles de fonds communs de placement, notre société est beaucoup plus diversifiée d'un point de vue de gestion de placements comparativement aux exercices précédents. Grâce à nos diverses activités et à notre gamme de produits d'investissement, nous pourrions saisir les occasions de croissance.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Les résultats financiers afférents à ses activités sont présentés en fonction de trois secteurs : activités de gestion de placements, activités de gestion de fonds et activités de société de fiducie.

Les principales filiales et sociétés associées comprises dans chacun de nos secteurs d'exploitation sont collectivement appelées le Groupe de sociétés AGF (le « Groupe AGF ») et comprennent :

Secteur des activités de gestion de placements

Les Fonds AGF Inc. (« FAGFI ») – FAGFI assure la gestion de placements et des services de conseils tout en étant responsable des ventes et du marketing des fonds communs de placement AGF. Selon l'actif géré, FAGFI est l'une des plus importantes sociétés de fonds communs de placement du Canada avec plus de 50 fonds et un actif géré s'élevant à 22,7 milliards de dollars. De plus, elle administre un actif géré de 3,9 milliards de dollars pour le compte de clients internationaux et canadiens par l'entremise ou en vertu de mandats de gestion de placements distincts. Dans certains cas, ces mandats sont conseillés ou gérés directement avec le concours des secteurs d'exploitation internationaux figurant ci-après.

Gestion privée des investissements AGF Limitée (« GPI ») – GPI procure des services de conseils en placement personnalisés à des particuliers bien nantis, à des successions, à des fondations et à des sociétés. Par suite de l'acquisition de P.J. Doherty & Associates Co. Ltd. (« P.J. Doherty ») pour une contrepartie de 12,2 millions de dollars le 15 janvier 2004 et de Cypress Capital Management Ltd. (« Cypress ») pour une contrepartie de 26,1 millions de dollars le 30 juin 2004, GPI possède un réseau national de firmes de gestion de placements de particuliers bien nantis avec un actif géré total de 4,7 milliards de dollars.

AGF International Advisors Company Limited – Cette filiale, dont le siège social est situé à Dublin, a été fondée en 1991. Elle offre des services de recherches sur l'investissement et des conseils sur les marchés européens et internationaux pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients. De plus, elle s'occupe de mandats de gestion de placements.

AGF Asset Management Asia Ltd. – Cette filiale, dont le siège social est situé à Singapour, a été fondée en 1996. Elle offre des services de recherches sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients.

Secteur des activités de gestion de fonds

Unisen Inc. (« Unisen ») – Unisen, dont le siège social est situé à Mississauga, en Ontario, offre des services exhaustifs d'administration de tiers et des solutions informatiques d'agent des transferts au secteur des services financiers. Actuellement, Unisen tire la majorité de ses produits du secteur des activités de gestion de placements.

Investmaster Group Limited – Cette filiale à part entière fournit des produits logiciels et une assistance-logiciel à l'industrie de gestion privée du patrimoine du Royaume-Uni.

Secteur des activités de société de fiducie

Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF ») – Fiducie AGF, qui exerce ses activités depuis 1988, offre une vaste gamme de produits et services en ligne, y compris les CPG, les dépôts, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts-RER. Fiducie AGF est constituée en vertu d'une loi fédérale et est autorisée à faire affaire dans tout le Canada. La société est membre de l'Association canadienne des paiements.

Autre secteur d'exploitation

Smith & Williamson Holdings Limited – Cette société, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, est un groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité. Au 30 novembre 2004, AGF détenait une participation de 31,6 % dans cette société.

La présente analyse porte sur notre stratégie d'entreprise globale et nos accomplissements à l'égard de cette stratégie au cours de l'exercice 2004. Elle traite ensuite de nos indicateurs de rendement clés, qui sont des mesures auxquelles nous faisons appel pour déterminer notre succès.

Il est également important de comprendre que la présence de risques et d'incertitudes appréciables afférents à nos activités peut nous empêcher de réaliser nos stratégies. Nous présentons un aperçu des « Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs (facteurs de risque) » afférents à nos activités.

En dernier lieu, nous présentons les conventions comptables critiques. Ces dernières font partie intégrante de la préparation de nos états financiers. La direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, et des produits et des charges présentés dans nos états financiers.

Une fois notre stratégie d'entreprise, nos mesures pertinentes à l'évaluation de notre succès, nos facteurs de risque et nos conventions comptables critiques bien définis, le lecteur doit lire le reste du rapport, car il comprend les perspectives de la direction à l'égard de ses activités.

Stratégie d'entreprise

AGF aide à trouver et à soutenir les occasions qui se présentent au sein de ses secteurs d'exploitation et s'assure que les stratégies de ses secteurs sont cohérentes avec la stratégie d'entreprise globale d'AGF : viabilité, rentabilité et valeur actionnariale à long terme. Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport de gestion de l'exercice 2003, nous nous sommes concentrés en 2004 sur le raffermissement des activités de gestion de placements, tout en continuant de diversifier nos sources de produits, par secteur et par pays.

En 2004, afin de continuer à réaliser cette stratégie, nous avons :

- restructuré la société pour mieux servir nos clients et consolidé notre équipe de direction grâce à l'embauche de cadres supérieurs clés;

- acquis Cypress et P.J. Doherty pour une contrepartie globale de 38,3 millions de dollars afin d'étayer notre position dans la gestion privée des investissements et nos talents de gestion de placements au sein de la société, ce qui nous a permis de lancer de nouveaux produits au début de 2005;
- offert de la valeur directement à nos actionnaires grâce aux versements de dividendes et à notre programme de rachats d'actions;
 - i.) Les dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF sont passés de 27,2 millions de dollars pour l'exercice 2003 à 37,5 millions de dollars pour l'exercice 2004, soit une hausse de 0,115 \$ par action ou de 39,0 % en regard du 0,295 \$ par action versé en 2003.
 - ii.) Nous avons augmenté considérablement nos activités au sein de notre programme de rachats d'actions. Nous avons racheté 2 099 800 actions de catégorie B sans droit de vote AGF en 2004, contre 503 300 pour l'exercice 2003.
- enregistré une saine croissance financière d'une année sur l'autre dans les secteurs de gestion de fonds et de société de fiducie;
- commencé à faire un examen rigoureux de nos sociétés de soutien pour déterminer la façon dont chacune cadre avec nos stratégies d'entreprise à long terme, si des synergies d'exploitation peuvent être effectuées et comment maximiser les rendements de chaque secteur d'exploitation.

Nous nous engageons à respecter notre stratégie d'entreprise, à savoir la viabilité, la rentabilité et la valeur actionnariale dans les années à venir. Nous présentons également les stratégies spécifiques à chacun des secteurs d'exploitation.

Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons des indicateurs de rendement clés pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada et ne doivent pas être considérés à titre de substitut au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

Actif géré

L'actif géré est une mesure essentielle, car de cet actif nous générons des frais de nos fonds communs de placement, de nos clients institutionnels et de nos relations de gestion privée des investissements. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le nombre de ventes et de rachats.

De plus, l'actif géré détermine une tranche appréciable de nos charges, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions incitatives aux conseillers financiers et payons des frais de services de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

Rendement des placements (plus-value des portefeuilles de fonds)

Le rendement des placements, qui est présenté déduction faite des frais de gestion, est une mesure clé du niveau de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de parts. La croissance de l'actif géré grâce au rendement des placements rehausse l'avoir de nos porteurs de parts, nous permettant ainsi d'enregistrer des produits supérieurs. Par contre, un rendement des placements médiocre peut occasionner des rachats, ce qui réduit notre actif géré et nos produits. Un rendement des placements solide peut également contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats.

Ventes nettes

L'un des objectifs de notre secteur de gestion de placements est l'obtention de ventes nettes positives chaque année, permettant du fait même d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats en tant que pourcentage de l'actif géré sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements, fixent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel l'imputation des frais de gestion est établie.

Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont inscrits déduction faite des réductions de frais et des impôts. Les produits illustrent le potentiel d'enregistrer des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- de frais de gestion et de conseils fondés sur la valeur de l'actif net des fonds gérés;
- de frais d'administration touchés;
- de frais de vente reportés (« FR ») payés par les épargnants au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR;
- d'intérêts nets provenant du portefeuille de prêts de notre société de fiducie.

BAIIA

Il s'agit du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA est une mesure type utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les épargnants et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer nos activités permanentes sans tenir compte de l'effet de l'amortissement. De plus, elle nous informe de notre aptitude à contracter ou à rembourser des dettes, à investir dans notre entreprise, à financer les commissions de ventes, à verser les dividendes et à exécuter nos programmes de rachats d'actions.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous présentons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité de la société à cumuler des liquidités, aux fins de versements de dividendes, de rachats d'actions, de remboursement de la dette et de financement d'autres besoins en espèces.

Rendement des capitaux propres et rendement du capital investi

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité de la société consolidée. Pour calculer le rendement des capitaux propres, nous divisons le bénéfice net par les capitaux propres moyens. Le rendement du capital investi est un indicateur de rendement clé auquel nous faisons appel pour évaluer les placements potentiels et pour suivre l'évolution des placements précédents. Le rendement du capital investi mesure les flux de trésorerie par rapport au montant initial investi et intègre la valeur temporelle de l'argent.

Croissance des actifs en prêts

Notre secteur de société de fiducie privilégie la croissance des actifs, car elle étaye les intérêts créditeurs et la rentabilité. Nous visons à obtenir une croissance des actifs à deux chiffres et estimons que les prêts hypothécaires continueront de soutenir une bonne part de la croissance future des actifs.

Ratio d'efficacité

Notre secteur de société de fiducie surveille également son ratio d'efficacité, dont le calcul repose sur la division des frais autres que d'intérêts par le total des intérêts créditeurs et du revenu tiré de frais. Nous visons à contenir la croissance des frais autres que d'intérêts en deçà de la croissance des produits et à avoir un ratio d'efficacité inférieur à 50 %.

Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs (facteurs de risque)

De nombreux facteurs peuvent influer sur notre aptitude à réaliser notre stratégie. Nous avons la haute main sur certains de ces facteurs, tandis que d'autres, de par leur nature, sont indépendants de notre volonté. Ces facteurs s'appliquent à notre stratégie d'entreprise ainsi qu'aux stratégies spécifiques présentées dans les sections pertinentes des secteurs d'exploitation.

Facteurs liés à la société

La demande pour nos produits dépend de la capacité de notre équipe de gestion de placements à offrir de la valeur sous forme de rendements des placements solides et à répondre aux demandes de produits d'investissement précis. Le style de gestion défini d'un portefeuilliste peut parfois ne pas avoir la cote au sein du marché, entraînant une baisse des ventes ou une hausse des rachats.

Nos résultats financiers futurs seront influencés par notre aptitude à mener à bien notre stratégie de ventes et de marketing et à améliorer nos ventes nettes. Nous avons affecté les ressources nécessaires afin de bâtir des systèmes et de recruter du personnel de valeur. Si les ventes ne se redressent pas comme prévu, les marges pourraient s'éroder.

Notre stratégie comprend l'exécution d'acquisitions stratégiques. Il n'est pas certain que nous menions à bien les acquisitions en vertu des modalités qui répondent à nos critères d'investissement. Une fois les opérations complétées, l'atteinte de certains objectifs de rendements dépend de plusieurs facteurs, y compris la rétention du personnel clé et la croissance de l'actif géré des sociétés acquises.

Le succès de l'examen de nos sociétés de soutien sera influencé par la faisabilité des options stratégiques considérées et que nous estimons avantageuses pour nos actionnaires.

Une bonne partie de notre actif géré provient des conseillers financiers et des partenariats stratégiques qui offrent nos produits, ainsi que les produits concurrents. La marque et le rendement des placements d'AGF ont contribué à notre succès dans le passé. Cependant, notre succès à venir repose sur l'accès aux réseaux de distributions indépendants de notre société.

Facteurs non liés à la société

Notre industrie est très compétitive. Les ventes et les rachats de fonds communs de placement peuvent être influencés par les niveaux relatifs de service, les frais de gestion, les caractéristiques de produits spécifiques au sein du marché et les initiatives soutenues par la concurrence.

Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour nous conformer aux lois dominantes, aux règlements ou aux politiques de réglementation. En outre, l'inobservation de lois, de règlements ou de politiques de réglementation peut occasionner des sanctions ou des amendes, qui nuisent aux bénéficiaires et compromettent la réputation. Des modifications apportées aux lois, aux règlements ou aux politiques de réglementation, par suite de changements à des facteurs économiques de notre industrie, peuvent nous toucher. Pour plus de détails, reportez-vous à la section « Règlements gouvernementaux ».

Nos produits sont fortement corrélés avec la valeur quotidienne de l'actif géré. Ainsi, les produits ne sont habituellement pas assujettis à de fortes fluctuations saisonnières. En général, la société enregistre des ventes supérieures pendant la saison des RER. Cependant, l'effet immédiat du niveau des ventes sur les produits globaux n'est pas considérable. Les résultats clés des huit derniers trimestres figurent dans le tableau intitulé « Renseignements financiers trimestriels choisis ».

Risque de change

La société s'expose au risque de change surtout du fait qu'elle détient des portefeuilles de valeurs mobilières américaines et internationales au sein des fonds communs de placement gérés. Les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises feront fluctuer la valeur en dollars canadiens de l'actif géré étranger sur lequel les frais de gestion de la société sont calculés. La société surveille ce risque de près et peut, à la discrétion du portefeuilliste, conclure des contrats de change aux fins de couverture pour les valeurs mobilières américaines et internationales au sein de ses fonds communs de placement.

La société est assujettie à un risque de change à l'égard de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales sont exposées à un risque de monnaie locale minime, leurs produits étant calculés en dollars canadiens et les charges en monnaie locale étant relativement peu élevées.

Risque de taux d'intérêt

À l'exception des activités de Fiducie AGF, la société s'expose au risque de variations des taux d'intérêt à l'égard d'une tranche de 48,5 millions de dollars de la dette à taux variable au 30 novembre 2004. Une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette en 2004 aurait occasionné un changement d'environ 0,5 million de dollars des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004. Puisque les niveaux d'intérêt payés sont moindres comparativement aux flux de trésorerie liés à l'exploitation de la société, une telle variation des taux d'intérêt n'aurait pas d'effet important sur les résultats d'exploitation de la société ou sur la juste valeur de la dette à long terme.

Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur les activités de Fiducie AGF aurait occasionné un changement d'environ 0,2 million de dollars du montant net des intérêts créditeurs annuels nets.

L'analyse précédente ne dresse pas une liste exhaustive des risques et des incertitudes à l'égard de notre aptitude à réaliser notre stratégie. Le lecteur doit tenir compte d'autres facteurs de risque potentiels lors de l'évaluation de notre capacité de mener à bien notre stratégie.

Conventions comptables critiques

Nos états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Le discernement de ces conventions comptables est essentiel à la compréhension de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière. Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés 2004. Certaines conventions comptables critiques demandent que la société pose des hypothèses et établisse des estimations qui influent sur les éléments d'actif et de passif, et les produits et les charges constatés dans les états financiers. De par leur nature, les estimations sont fondées sur les jugements et sur les renseignements disponibles. Toute modification à ces estimations de résultats ou de montants peut avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Nous estimons que nos conventions comptables actuelles suivantes exigent des estimations ou des jugements très marqués.

Évaluation de l'écart d'acquisition, des contrats de gestion et d'autres actifs incorporels

Conformément aux PCGR du Canada, l'écart d'acquisition et les contrats de gestion ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'au moins un test de dépréciation par exercice pour chacun des secteurs d'exploitation. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion comporte deux parties, la première consistant à déterminer si la juste valeur du secteur d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte est inférieure à sa valeur comptable, auquel cas un deuxième test de dépréciation est effectué. Le deuxième test consiste en une comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion à la valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, l'écart d'acquisition et les contrats de gestion sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, et des charges pour dépréciation doivent être constatées immédiatement. La juste valeur des secteurs d'exploitation de la société est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, le ratio cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la société exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des secteurs d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion. La direction de la société est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché et sont jugées raisonnables.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative des actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances et du jugement de la part de la direction de la société. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. Par conséquent, la valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée serait ramenée à leur valeur recouvrable nette selon les flux de trésorerie futurs prévus, à l'instar d'autres immobilisations.

Impôts sur les bénéfices

La direction pose une hypothèse lorsqu'elle constate les actifs d'impôts futurs, à savoir que les bénéfices futurs suffiront à réaliser un avantage futur. Le montant de l'actif ou du passif comptabilisé est fondé sur la meilleure estimation par la direction du moment de la réalisation de l'actif ou du passif.

Politiques d'amortissement et durées de vie utile

Nous amortissons les coûts des immobilisations et d'autres actifs incorporels sur leur durée de vie utile estimative. Chaque année, nous réévaluons les durées de vie utiles estimatives pour qu'elles correspondent à leur durée de vie prévue sur le plan des produits générés.

Comptabilisation des commissions de vente reportées

Les commissions de vente payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des commissions de vente reportées (« FR ») applicable. Le montant des FR non amortis figurant au bilan est comparé à la valeur qui aurait pu être réalisée si tous les titres à FR en circulation étaient rachetés à la date du bilan. Si le calcul de la valeur réalisée indique que ce montant est inférieur au montant non amorti figurant au bilan, il y a réduction de la valeur du bilan.

Comptabilisation des pertes sur prêts

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de Fiducie AGF. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque la société détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts douteux, que le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision spécifique nécessaire exigent un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations sont attribuables à certaines circonstances et peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur prêts et entraîner un changement de la provision. Les provisions générales exigent également l'exercice d'un jugement étant donné que leur niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et des affaires, des résultats historiques et prévus de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents.

Passifs éventuels

La société fait l'objet de réclamations et d'éventualités connexes à des poursuites, des impôts et des engagements dans le cadre d'obligations contractuelles et d'autres obligations commerciales. Des provisions pour éventualités et engagements sont constatées à titre d'éléments de passif lorsqu'il devient probable que la société engagera des dépenses et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Tout changement important afférent aux possibilités et aux estimations du montant de la perte peut faire varier le montant de la comptabilisation d'une obligation.

Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés de la société pour les exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Exercices terminés les 30 novembre	2004		2003		Variation
Produits	639,9	\$	600,8	\$	6,5 %
Charges	387,4		316,5		22,4 %
BAIIA ¹	252,5		284,3		(11,2)%
Amortissement	161,5		157,4		2,5 %
Intérêts débiteurs	6,1		9,7		(36,7)%
Impôts sur les bénéfices	7,6		73,2		(89,6)%
Bénéfice net	77,3	\$	44,0	\$	75,6 %
Flux de trésorerie liés à l'exploitation ²	207,8	\$	208,5	\$	(0,4)%
Montants par action – dilué					
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2,26	\$	2,25	\$	0,4 %
Bénéfice	0,84	\$	0,47	\$	78,7 %
Rendement des capitaux propres	8,5 %		4,9 %		

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA. Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

² Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, les produits consolidés ont augmenté de 6,5 %, car tous les secteurs d'exploitation ont enregistré une croissance des produits. Les produits du secteur de gestion de placements ont crû de 8,0 % grâce à la hausse de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement et aux acquisitions de P.J. Doherty et de Cypress. Les produits du secteur de gestion de fonds ont progressé de 0,5 % pour l'exercice 2004 en regard de l'exercice 2003, puisque l'augmentation de 4,9 % des produits tirés de sociétés hors du Groupe AGF a été contrebalancée par les réductions des produits touchés par le Groupe AGF. Les produits du secteur de société de fiducie ont grimpé de 18,7 % en 2004 par rapport à 2003, vu le nombre supérieur de prêts hypothécaires et de prêts personnels. Les hausses des produits des secteurs d'exploitation en 2004 ont été amoindries par le fait que les produits consolidés de 2003 ont englobé un gain de 12,8 millions de dollars par suite de la cession d'une participation dans une société associée.

Les charges ont augmenté de 22,4 % pour l'exercice 2004 comparativement à l'exercice 2003. La majorité de cette appréciation provient du secteur de gestion de placements.

Pour l'exercice 2004, le BAIIA a reculé de 11,2 % en regard de celui de l'exercice 2003, principalement en raison de charges ponctuelles comptabilisées au quatrième trimestre de 2004 et d'un gain de 12,8 millions de dollars constaté pour l'exercice 2003. À l'exclusion de ces montants, le BAIIA a augmenté de 4,4 % en 2004 par rapport à 2003.

Les charges d'amortissement sont demeurées plus ou moins au même niveau pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, augmentant de 2,5 % en regard de la même période en 2003. L'amortissement des commissions de vente reportées du secteur de gestion de placements a représenté 121,7 millions de dollars du total des charges d'amortissement et a été la raison principale de la hausse d'une année sur l'autre.

Les intérêts débiteurs sont passés de 9,7 millions de dollars au 30 novembre 2003 à 6,1 millions de dollars au 30 novembre 2004. Cette baisse est surtout imputable au solde moyen inférieur des prêts en 2004 en regard de 2003 et à la réduction des intérêts débiteurs comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt évalués au marché.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 7,6 millions de dollars, contre 73,2 millions de dollars en 2003. Les charges d'impôts pour l'exercice 2004 ont été réduites de 15,7 millions de dollars, car la société a acquis des avantages fiscaux dont elle s'est servie en 2004. Les charges d'impôts pour l'exercice 2003 se sont établies à 73,2 millions de dollars, y compris des charges de 40,2 millions de dollars par suite de la variation du taux futur d'imposition de l'Ontario.

Pour l'exercice 2004, la société a enregistré un bénéfice net de 77,3 millions de dollars, contre 44,0 millions de dollars pour l'exercice 2003, par suite de l'effet des produits et des charges susmentionnés. Le bénéfice dilué par action a grimpé de 78,7% en 2004 en regard de 2003.

Pour une analyse plus approfondie des produits et des charges, reportez-vous aux sections pertinentes de chaque secteur d'exploitation. Une analyse des résultats du quatrième trimestre de 2004 figure dans la section « Analyse du quatrième trimestre ».

Perspectives

Après une période de croissance rapide et de regroupements entre diverses sociétés, nous croyons que l'industrie des fonds d'investissement du Canada est en voie de devenir un marché établi. Malgré cela, la demande de produits d'investissement restera vigoureuse, car le montant des droits de cotisations inutilisés au Canada pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite est considérable. Les fonds communs de placement demeurent une solution très accessible et attrayante pour ces comptes de retraite. Nous croyons également que la demande de produits à revenu et à rendement persistera.

Nous planifions saisir les occasions de croissance future, surtout en lançant des produits novateurs et en nous concentrant sur les besoins de nos clients et de nos partenariats stratégiques.

L'agrandissement de notre équipe des ventes, le lancement de nouveaux produits et l'environnement de frais concurrentiels pourraient réduire les marges et modérer les résultats financiers d'AGF en 2005.

Nos perspectives à l'égard des secteurs d'exploitation sont présentées dans les sections pertinentes.

Rendement des secteurs d'exploitation

La société présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de gestion de fonds et les activités de société de fiducie. Le secteur de gestion de placements assure la gestion de placements et offre des services de conseils tout en étant responsable de la gestion et du placement des produits et services d'investissement d'AGF, y compris l'exploitation des fonds communs de placement de détail et les services de conseils en placement aux clients bien nantis. Le secteur de gestion de fonds offre des services administratifs et des solutions informatiques d'agent des transferts aux clients institutionnels au Canada et au Royaume-Uni, y compris les fonds communs de placement AGF. Le secteur de société de fiducie offre une vaste gamme de services et produits en fiducie, y compris les CPG, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts-RER. L'« autre » secteur englobe les résultats de Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »), qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation et dans les intérêts débiteurs sur la dette à long terme de la société. Les secteurs d'exploitation d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent divers produits et services.

Activités de gestion de placements

Profil du secteur et de l'industrie

Notre secteur de gestion de placements offre des produits et services au sein du continuum du patrimoine, y compris les fonds communs de placement, les produits intégrés et la gestion privée des investissements. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, y compris les conseillers, les planificateurs financiers, les banques, les compagnies d'assurance et les sociétés d'experts-conseils.

La gestion de placements est un marché hautement concurrentiel au sein duquel plusieurs sociétés canadiennes et étrangères offrent leurs produits et services. Bien que l'industrie des fonds communs de placement soit en voie de devenir un marché établi, de nombreuses occasions de croissance sont présentes. Les regroupements au sein de cette industrie, notamment du côté de la distribution, ont modifié cet environnement compétitif. Certaines sociétés ont fait appel à l'intégration verticale pour remplacer des produits de tiers par des produits exclusifs. Selon nous, une telle décision peut créer des problèmes d'ordre réglementaire à l'égard des conflits d'intérêts. La plupart des sociétés de cette industrie ont élargi et ouvert leurs réseaux de distribution pour pouvoir offrir de meilleurs produits à leurs clients. Notre position à titre de fabricant indépendant de fonds sans conflit avec les réseaux de distribution nous avantagera au fil de l'évolution de l'industrie.

Les ventes au sein de l'industrie des fonds communs de placement se sont récemment concentrées sur les produits à revenu. Au cours de l'exercice 2004 d'AGF, les fonds communs de placement d'actions de l'industrie ont enregistré des rachats nets, tandis que les fonds d'obligations et de revenu de dividendes ont recueilli 73,9 % des ventes. Nous croyons que cette tendance est en partie attribuable à des facteurs de longue durée liés au vieillissement de la population. En outre, le fait que notre gamme de fonds compte peu de produits de ce genre a nui à nos ventes brutes.

Stratégie du secteur

Les priorités stratégiques de notre secteur de gestion de placements reposent sur la poursuite d'initiatives lancées en 2004 afin de bâtir une entreprise axée sur le client. Les priorités stratégiques suivantes ont été établies :

- Renforcer l'excellence d'AGF en matière de gestion de placements.
- Bâtir une société axée sur le client et centrée sur une distribution multiréseaux.
- Réaliser des acquisitions stratégiques pour soutenir la croissance interne.

Renforcer l'excellence d'AGF en matière de gestion de placements

Le soutien et la bonification continus de nos activités de gestion de placements sont essentiels à notre vision. L'excellence et la cohérence de nos fonds nous importent. Lancer des produits qui répondent aux besoins des épargnants d'aujourd'hui est la pierre angulaire de cette stratégie. Selon nous, la demande de fonds à revenu par les épargnants se maintiendra, car de plus en plus de Canadiens approchent de la retraite.

De concert avec notre stratégie de lancement de nouveaux produits, et par suite de nos efforts au cours de l'exercice 2004, au début janvier 2005, nous avons augmenté les distributions versées par certains de nos fonds existants et lancé deux nouveaux fonds à revenu : Fonds revenu mensuel élevé AGF et Fonds revenu de dividendes diversifié AGF.

Nous avons également lancé l'option d'achat à frais modérés pour tous les fonds (sauf le Fonds de contrats à terme AGF). Les frais modérés, au moment de l'achat de fonds communs de placement, sont une solution de remplacement aux options de frais d'acquisition et de FR.

En janvier 2005, en plus de ces lancements de produits, Tony Genua a été nommé le nouveau portefeuilliste de la Catégorie Croissance américaine AGF. Ce changement apporté à notre fonds vedette illustre fort bien notre engagement à exceller en matière de gestion de placements.

Bâtir une société axée sur le client et centrée sur une distribution multiréseaux

Nous avons choisi de faire appel aux réseaux de distribution indépendants. Selon nous, le modèle de distribution de conseils indépendants est intéressant. Nous nous concentrons sur l'exécution efficace d'une approche de distribution multiréseaux et avons maintenant des plans tactiques en place pour trois grandes catégories de distribution : conseillers, comptes nationaux et clients institutionnels. Nous cherchons à faciliter les activités au sein de chaque réseau.

Réaliser des acquisitions stratégiques pour soutenir la croissance interne

Notre croissance interne sera soutenue par des acquisitions au sein du secteur de gestion de placements. Grâce à notre approche disciplinée à l'égard des acquisitions, nous ciblons un rendement du capital investi après impôts à long terme au-dessus de 15 % par année. Nous recherchons des participations avec des assises financières et stratégiques, comme nos placements dans P.J. Doherty et dans Cypress.

Conformément à notre approche envers la gestion de capital et à nos critères aux fins d'acquisitions, nous tenons compte des diverses utilisations possibles du capital, y compris les rachats d'actions, les versements de dividendes et le réinvestissement dans l'entreprise.

Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire surtout ses produits des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des honoraires mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur quotidienne moyenne de l'actif net de chaque fonds. De plus, nous touchons des honoraires sur l'actif géré de nos clients institutionnels et de gestion privée des investissements. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers. Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré global au cours des exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003 :

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2004	2003	Variation
Actif géré de fonds communs de placement au début de l'exercice	23 168 \$	23 549 \$	(1,6)%
Ventes brutes de fonds communs de placement	2 586	2 271	13,9 %
Rachat de fonds communs de placement	(4 772)	(4 019)	18,7 %
Rachats de fonds communs de placement, montant net	(2 186)	(1 748)	25,1 %
Plus-value des portefeuilles de fonds	1 765	1 367	29,1 %
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice	22 747 \$	23 168 \$	(1,8)%
Actif géré de clients institutionnels et de GPI	8 621	5 049	70,7 %
Actif géré global	31 368 \$	28 217 \$	11,2 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement de l'exercice	23 759 \$	22 203 \$	7,0 %

L'actif géré global a augmenté de 11,2 % grâce à la croissance vigoureuse de l'actif géré de clients institutionnels et de gestion privée des investissements. Les acquisitions de P.J. Doherty et de Cypress sont les principales raisons de cette croissance d'une année sur l'autre.

L'actif géré de fonds communs de placement a légèrement reculé d'une année sur l'autre. Cependant, l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement a grimpé de 7,0 %, étayant fortement les produits de 2004 en regard de ceux de 2003.

Voici les détails afférents aux ventes nettes de fonds communs de placement et au rendement des placements :

Ventes nettes

Les ventes nettes sont un indicateur de rendement clé pour le secteur de gestion de placements. Les rachats nets d'AGF, qui se sont élevés à 2,2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2004, ne nous ont pas permis d'atteindre notre objectif de générer des ventes nettes positives. Le rééquilibrage des portefeuilles par trois clients institutionnels a représenté 299,9 millions de dollars de ces rachats nets. Le manque de fonds communs de placement à revenu par AGF, un produit privilégié par les épargnants au cours de notre exercice 2004, a également affaibli les ventes brutes. La réorientation stratégique achevée au troisième trimestre de l'exercice 2004 comprenait un examen exhaustif de nos produits et le lancement de nouveaux fonds au début de 2005. Cette réorientation vise surtout à bonifier les ventes brutes et à réduire les rachats.

Rendement des placements

Le rendement du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) a augmenté de 1,8 %, l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) a reculé de 1,9 % et l'indice composé S&P/TSX a grimpé de 14,9 %. La plus-value marchande globale de l'actif géré de fonds communs de placement pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement pour l'exercice s'est élevée à 7,4 %.

L'incidence de la dépréciation de la valeur du dollar américain en regard de celle du dollar canadien sur la valeur à la cote des fonds communs de placement AGF depuis le 30 novembre 2003 a représenté une diminution de l'actif géré d'environ 0,5 milliard de dollars.

Conforme à la hausse du marché boursier, la plus-value marchande, déduction faite des frais de gestion, a fait augmenter l'actif géré de fonds communs de placement de 1,8 milliard de dollars depuis le 30 novembre 2003. Pour chacun des exercices compris dans la période de cinq ans terminée le 30 novembre 2004, 62 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane. Pour chacun des exercices compris dans la période de dix ans terminée le 30 novembre 2004, 75 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane.

La vigueur du marché et la solidité du rendement de nos portefeuillistes ont permis de conserver l'actif géré global de fonds communs de placement au 30 novembre 2004 en regard de celui au 30 novembre 2003.

La composition de l'actif géré de fonds communs de placement de la société se résume comme suit :

Pourcentage de l'actif géré global aux 30 novembre	2004	2003
Fonds d'actions canadiens	30,1 %	26,4 %
Fonds d'actions américains et internationaux	44,6 %	47,3 %
Fonds équilibrés canadiens	11,3 %	11,4 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	2,5 %	3,0 %
Fonds à revenu fixe canadiens	9,5 %	9,8 %
Fonds à revenu fixe internationaux	2,0 %	2,1 %
	100,0 %	100,0 %

L'évolution de la composition de l'actif géré de fonds communs de placement en 2004 est attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au niveau supérieur de rachats nets de fonds d'actions américains et internationaux comparativement aux autres genres de fonds.

La composition de l'actif géré influe directement sur nos produits. Habituellement, les frais de gestion payés pour les fonds d'actions sont supérieurs à ceux payés pour les fonds à revenu fixe, et les frais de gestion payés pour les fonds internationaux sont supérieurs à ceux payés pour les fonds canadiens.

Résultats du secteur et IRC

Les activités du secteur de gestion de placements pour les exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2004		2003		Variation
Exercices terminés les 30 novembre					
Produits					
Frais de gestion et de conseils, montant net	433,7	\$	405,7	\$	6,9 %
Frais d'administration et autres produits	45,9		34,3		33,9 %
Frais de vente reportés	39,1		40,5		(3,6)%
Revenu de placement	1,6		1,1		54,2 %
	520,3		481,6		8,0 %
Charges					
Frais de vente et d'administration et frais généraux	151,9		89,1		70,4 %
Commissions incitatives	112,5		102,8		9,4 %
Frais de conseils en placement	30,4		30,6		(0,6)%
Moins-value des placements à court terme	0,6		0,6		(4,7)%
	295,4		223,1		32,4 %
BAIIA ¹	224,9		258,5		(13,0)%
Amortissement	144,7		140,0		3,3 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	80,2	\$	118,5	\$	(32,4)%

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Produits

Les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 8,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de gestion et de conseils, montant net

L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement pour l'exercice 2004 a augmenté de 7,0 %, contribuant directement à la hausse de 6,9 % du montant net des produits tirés des frais de gestion et de conseils en regard de la même période un an plus tôt.

Les produits tirés des frais de gestion et de conseils sont comptabilisés déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et aux autres entités de financement de tiers qui représentaient 16,3 millions de dollars en 2004 (18,2 millions de dollars en 2003).

Frais d'administration et autres produits

Les frais d'administration et autres produits, qui comprennent les honoraires recueillis sur Harmony et sur l'actif géré de clients institutionnels et de gestion privée des investissements, ont augmenté de 33,9 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 par rapport à un an plus tôt. Cette hausse résulte de la forte croissance des produits d'Harmony, étayée par les acquisitions de P.J. Doherty et de Cypress en 2004.

Frais de vente reportés

La société tire des produits des frais de vente reportés au rachat de titres moyennant des frais de vente reportés éventuels (« FR »), pour lesquels la société a déjà versé les commissions de vente au courtier. Les FR correspondent généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des parts de fonds souscrites, si celles-ci sont rachetées au cours des deux premières années, et chutent jusqu'à zéro après sept ans. Les produits tirés des FR fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs faisant l'objet de FR.

Charges

Les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 32,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de vente et d'administration et frais généraux

Les frais de vente et d'administration et frais généraux comprennent les charges de 31,0 millions de dollars afférentes à l'entente conclue avec la CVMO. À l'exclusion de ce montant, les frais de vente et d'administration et frais généraux se sont établis à 120,9 millions de dollars pour 2004, soit une augmentation de 31,8 millions de dollars en regard de l'exercice précédent. La hausse est attribuable aux frais afférents au renforcement soutenu des équipes de gestion de placements et des ventes, à l'engagement de charges ponctuelles liées à la réorganisation des services des ventes et de marketing ainsi qu'à l'inclusion des activités de P.J. Doherty et de Cypress par suite de leur acquisition.

Commissions incitatives

Les commissions incitatives versées aux courtiers en valeurs mobilières sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des FR et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions incitatives en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement sont passées de 0,463 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003 à 0,473 % un an plus tard, à la suite de l'appréciation de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition.

Frais de conseils en placement

Les frais de conseils en placement versés aux conseillers externes sont demeurés plus ou moins aux mêmes niveaux d'une année sur l'autre, car l'actif géré moyen par les sous-conseillers est demeuré au même niveau d'une année sur l'autre.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

Le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est élevé à 224,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, contre 258,5 millions de dollars en 2003, soit une baisse de 13,0 %. À l'exception de l'effet de l'entente conclue avec la CVMO, le BAIIA s'est établi à 255,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, soit un recul de 1,0 % en regard de 2003.

Amortissement

Les commissions de vente reportées sont le poste le plus important de l'amortissement. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels, des contrats et des relations avec des clients et des contrats de services de conseils en placement.

La société finance toutes les commissions de vente payées sur ses ressources monétaires internes. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR.

Les charges d'amortissement afférentes aux commissions de vente reportées se sont élevées à 121,7 millions de dollars en 2004, contre 117,0 millions de dollars en 2003. L'augmentation d'une année sur l'autre illustre la différence entre la combinaison de ventes moyennant des FR des exercices précédents aux ventes moyennant des frais d'acquisition, pour lesquelles nous ne versons pas de commission au moment de l'achat.

Au cours de l'exercice 2004, la société a versé 54,5 millions de dollars en commissions de vente, contre 45,8 millions de dollars en 2003. Au 30 novembre 2004, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées par la société s'élevait à 327,6 millions de dollars, contre 394,8 millions de dollars en 2003, soit une baisse de 67,2 millions de dollars. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres comportant des FR sont rachetés, étaient estimés à environ 442,7 millions de dollars au 30 novembre 2004 (525,3 millions de dollars en 2003).

Perspectives du secteur

Le montant net des frais de gestion et de conseils est directement lié à la plus-value (moins-value) des portefeuilles des fonds et aux ventes ou aux rachats nets de fonds. Ces facteurs devraient permettre de conserver l'actif géré à un niveau relativement neutre d'une année sur l'autre.

Selon nous, les frais de vente et d'administration et frais généraux de 2005, à l'exception de charges afférentes à l'entente conclue avec la CVMO, devraient être semblables aux montants engagés au cours de l'exercice 2004, car nous consacrons les ressources nécessaires pour mener à bien notre stratégie. Nous jugeons prudent d'engager ces frais de ventes et de marketing supplémentaires pour saisir des occasions intéressantes présentes dans le marché.

Même si la société a enregistré des rachats nets élevés au cours de l'exercice 2004, la direction estime que les facteurs suivants devraient fournir une assise sûre pour la croissance des actifs et la réussite financière :

- Une capacité financière avec des flux de trésorerie solides qui permettront de rehausser la valeur actionnariale et de rechercher des acquisitions stratégiques.
- Un Service des ventes et du marketing revitalisé. La centralisation de tous les aspects des ventes et du marketing permettra d'établir une approche plus stratégique et centrée sur le client ainsi que de consolider les relations avec les conseillers financiers.
- L'inclusion de deux acquisitions stratégiques. La société a acquis 100 % de P.J. Doherty en janvier 2004 et 100 % de Cypress en juin 2004. Ces acquisitions complètent un réseau national de firmes de gestion privée des investissements et créent une plate-forme solide pour soutenir la croissance interne. En outre, l'acquisition de Cypress a créé des synergies d'exploitation telles que la capacité d'offrir des nouveaux produits à revenu.
- Les portefeuilles des fonds AGF continuent d'obtenir des rendements forts. Pour chacun des exercices compris dans la période de dix ans terminée le 30 novembre 2004, 75 % de l'actif géré de fonds communs de placement classés a enregistré un rendement au-dessus de la médiane.
- Des produits bien positionnés. Harmony, le programme de comptes intégrés très prisé d'AGF, continue de générer de solides rentrées de fonds et la direction croit que ce produit demeurera un des meneurs au sein de ce créneau.
- Nos nouveaux produits à revenu répondent aux besoins courants des épargnants à la recherche de rendement.

Activités de gestion de fonds

Ce secteur exerce ses activités sous le nom d'Unisen Inc. (« Unisen ») au Canada et d'Investmaster Group Limited (« Investmaster ») au Royaume-Uni. La majorité des résultats de ce secteur d'exploitation découle d'Unisen.

Profil du secteur et de l'industrie

Unisen offre des solutions informatiques et des services de processus opérationnels aux sociétés de placements et aux clients institutionnels, y compris les fonds communs de placement AGF. Unisen a été formée en 2002 par suite de l'association d'AdminSource Inc., de l'entreprise de services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion, de Jewelstone Systems Inc. (« Jewelstone ») et des activités de gestion de fonds AGF.

Unisen est très bien positionnée au sein du marché de l'impartition et dessert, directement ou par l'entremise de services administratifs de tiers, environ 170 sociétés de placements et institutions financières. Une tendance à l'impartition des fonctions administratives a cours aux États-Unis et en Europe. Au Canada, même si cette tendance à l'impartition ne se manifeste pas rapidement au sein de l'industrie des fonds d'investissement, sa popularité pourrait créer des occasions de croissance dans ce marché.

Investmaster fournit des solutions TI aux gestionnaires de patrimoine et aux sociétés de courtage institutionnelles du Royaume-Uni. Sa technologie traite maintenant 25 % du volume des négociations de particuliers à la Bourse de Londres.

Stratégie du secteur

Notre priorité stratégique est d'être le fournisseur par excellence de services administratifs et de technologie pour l'industrie des services financiers du Canada et d'autres marchés précis. Les principales initiatives stratégiques sont :

- l'amélioration de l'expérience du client en offrant des services de qualité et des produits novateurs;
- l'investissement dans la plate-forme TI d'Unitrax pour consolider notre position de tête;
- l'accroissement de la portée des services au delà des structures traditionnelles de fonds;
- la création d'une société prônant la responsabilisation personnelle, l'engagement à offrir un excellent service et la limitation des coûts.

Unisen exerce ses activités indépendamment du Groupe AGF et a sa propre équipe de direction. Au cours des deux derniers exercices, la réalisation d'accomplissements importants nous a permis de consolider notre plate-forme extensible et efficace. Le nombre de systèmes TI d'agents des transferts est passé de quatre à deux. Les six centres d'exploitation ont été regroupés sous un seul siège social situé à Mississauga, en Ontario. En sus de notre restructuration organisationnelle, notre examen des processus opérationnels nous a permis de rehausser nos contrôles ainsi que nos efficacités opérationnelles et, plus important encore, de réduire les coûts afférents aux clients apparentés et aux tiers. Nous sommes bien positionnés pour réaliser nos priorités stratégiques dans les années à venir.

La stratégie d'entreprise d'Investmaster repose sur la poursuite d'un niveau élevé de service et de soutien aux relations avec la clientèle et sur cette réputation pour accroître la part de marché.

Résultats du secteur et IRC

Les activités du secteur de gestion de fonds pour les exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2004		2003		Variation
Exercices terminés les 30 novembre					
Intérêts, frais d'administration et autres produits	129,1	\$	128,5	\$	0,5 %
Frais de vente et d'administration et frais généraux	114,9		121,7		[5,6]%
BAIIA ¹	14,2		6,8		109,0 %
Amortissement	15,5		14,5		7,1 %
Perte avant impôts et éléments non sectoriels	[1,3]	\$	[7,7]	\$	83,1 %

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Produits

Les produits du secteur de gestion de fonds se sont établis à 129,1 millions de dollars pour l'exercice 2004, contre 128,5 millions de dollars en 2003, soit une hausse de 0,5 %. Cette augmentation est surtout attribuable à l'acquisition de Consort Information Systems Limited (« CISL ») en avril 2003, qui a permis à Investmaster d'élargir son bassin de clients, compensée par la légère baisse des produits d'une année sur l'autre d'Unisen.

Frais de vente et d'administration et frais généraux

Les frais de vente et d'administration et frais généraux ont diminué de plus de 9,0 millions de dollars grâce à des compressions de coûts chez Unisen, par suite de l'intégration des services administratifs de tiers dans une seule plate-forme TI, compensée en partie par une augmentation des frais de vente et d'administration et frais généraux d'Investmaster, après l'acquisition de CISL. De plus, Unisen a constaté une provision de 3,0 millions de dollars afférente aux installations libérées au cours de l'exercice. Elle représente l'écart estimé entre les obligations locatives futures globales et le recouvrement provenant d'opérations de sous-crédit-bail.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

Le BAIIA du secteur de gestion de fonds a plus que doublé. Il s'est élevé à 14,2 millions de dollars pour l'exercice 2004 grâce à la fermeté des résultats d'Unisen, contre 6,8 millions de dollars en 2003.

Amortissement des contrats et des relations avec des clients

L'amortissement des contrats et des relations avec des clients s'est établi à 6,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, soit une baisse de 0,2 million de dollars ou 3,2 % en regard d'un an plus tôt.

Amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels comprend l'amortissement sur cinq ans de logiciels obtenus à l'acquisition respective de Jewelstone et de CISL. Ces acquisitions ont occasionné un ajout au poste logiciels qui s'élève à 9,3 millions de dollars et à 9,5 millions de dollars, respectivement. Cette croissance de l'amortissement des immobilisations pour l'exercice 2004 découle également de l'augmentation des dépenses en capital engagées au cours de l'exercice 2003 pour les améliorations locatives et l'infrastructure TI au siège social d'Unisen, situé à Mississauga, en Ontario.

Perspectives du secteur

Les tendances de l'industrie [regroupements de sociétés de fonds, préférence par les sociétés de placements plus importantes pour la réalisation à l'interne et popularité des produits hors fonds] constituent un défi à court terme à relever du côté de la croissance de nos activités. Ainsi, les produits d'Unisen pour l'exercice à venir devraient être inférieurs à ceux tirés en 2004. Nonobstant ces facteurs, avec une base d'exploitation solide et une part importante du marché au Canada, nous croyons qu'Unisen est bien positionnée pour prospérer à long terme. Grâce aux efficacités opérationnelles et aux restructurations apportées, nous devrions pouvoir maintenir les marges de ce secteur d'exploitation de la société.

Activités de société de fiducie

Profil du secteur et de l'industrie

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des prêts hypothécaires, des prêts investissement, des prêts-RER et des dépôts non enregistrés et enregistrés. Les conseillers financiers indépendants ainsi que les courtiers en hypothèques distribuent nos produits. Le réseau de courtiers en hypothèques a enregistré une forte croissance. Les emprunteurs ont décidé de s'adresser aux courtiers en hypothèques pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts hypothécaires par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution. Les conseillers continuent d'élargir leur gamme de produits, car ils font concurrence à l'établissement de relations avec les banques.

Stratégie du secteur

Nous cherchons à obtenir des résultats financiers solides tout en maximisant les synergies avec le secteur de gestion de placements. Nos stratégies spécifiques comprennent :

- la commercialisation dynamique des produits;
- l'offre de produits sur mesure répondant directement aux besoins des conseillers;
- des normes disciplinées de prise ferme de prêts pour minimiser les pertes sur prêts;
- des initiatives de gestion des charges pour des coûts stables pendant que les éléments d'actif augmentent.

Au cours de l'exercice 2004, nous avons créé une équipe des ventes exclusive pour promouvoir les prêts investissement et les prêts hypothécaires. En conséquence, le portefeuille de prêts a fructifié considérablement en 2004. Des ressources additionnelles ont également permis de mieux soutenir les représentants de gestion de placements AGF, d'améliorer les services offerts aux clients et de promouvoir les produits en fiducie aux conseillers.

Fiducie AGF continuera de maximiser les synergies opérationnelles avec le secteur de gestion de placements au moyen de produits en fiducie qui aident les conseillers financiers à élargir et à approfondir leurs relations avec leurs clients. En outre, nous rehausserons les rendements en augmentant la taille de nos portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires.

Résultats du secteur et IRC

Les activités du secteur de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2004	2003	Variation
Intérêts, frais d'administration et autres produits	42,6 \$	35,9 \$	18,7 %
Charges			
Frais de vente et d'administration et frais généraux	10,8	8,9	20,6 %
Intérêts sur les dépôts	18,1	18,6	(2,4)%
Provision pour pertes sur prêts	2,6	2,0	29,8 %
	31,5	29,5	6,7 %
BAIIA ¹	11,1	6,4	74,1 %
Amortissement	1,2	0,9	31,9 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,9 \$	5,5 \$	81,1 %

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Produits

Les produits se sont appréciés de 18,7 % pour l'exercice 2004 en regard de l'exercice 2003, la hausse découlant d'une augmentation de 32,7 % d'une année sur l'autre du portefeuille de prêts hypothécaires et de 51,1 % d'une année sur l'autre du portefeuille de prêts personnels.

Frais de vente et d'administration et frais généraux

Les frais de vente et d'administration et frais généraux ont crû de 20,6 % pour l'exercice 2004 en regard de l'exercice 2003, par suite d'une hausse des dépenses de rémunération directement liée aux appréciations des portefeuilles de prêts. La majeure partie de la rémunération versée à nos effectifs fluctue et est liée à la progression des portefeuilles de prêts.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts a augmenté de 29,8 % pour l'exercice 2004 en regard de l'exercice 2003, vu la taille supérieure de nos portefeuilles de prêts.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

La forte croissance des produits ainsi que l'augmentation des marges de nos portefeuilles de prêts expliquent la hausse du BAIIA de 74,1 % en 2004 par rapport à 2003.

Rendement opérationnel

Les mesures d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	2004		2003		Variation
Exercices terminés les 30 novembre					
Avoirs hypothécaires	284,6	\$	214,5	\$	32,7 %
Prêts personnels	422,7		279,8		51,1 %
Autres éléments d'actif	121,7		96,1		26,6 %
Total de l'actif	829,0	\$	590,4	\$	40,4 %
Intérêts créditeurs ¹	19,6	\$	13,4	\$	46,3 %
Autres revenus	3,4		2,6		30,8 %
Frais autres que d'intérêts	10,5		8,5		23,5 %
Provision pour pertes sur prêts	2,6		2,0		30,0 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,9	\$	5,5	\$	81,1 %
Ratio d'efficacité ²	45,7 %		53,1 %		
Ratio actif-fonds propres	15,3		14,3		

¹ Les intérêts créditeurs sont constatés déduction faite des commissions d'agent.

² Le ratio d'efficacité résulte de la division des frais autres que d'intérêts par le total des intérêts créditeurs et du revenu tiré de frais.

Croissance des actifs en prêts

Les actifs en prêts ont crû considérablement au cours de l'exercice 2004. Un nombre important de prêts-RER ont été accordés car les conseillers financiers ont encore fait appel au système de demande en ligne de la société de fiducie. De nouveaux produits de prêts investissement ont également permis de rehausser le nombre de prêts consentis. Les prêts à intérêts conventionnels nets non comptabilisés se sont élevés à 0,7 million de dollars, soit 0,3 % du total du portefeuille de prêts hypothécaires.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité (autres frais que d'intérêts divisés par le total des intérêts créditeurs et du revenu tiré de frais) est un indicateur de rendement clé permettant d'assurer que les charges sont contenues alors que le secteur de société de fiducie s'apprécie. Le ratio d'efficacité est passé de 53,1 % pour l'exercice 2003 à 45,7 % pour l'exercice 2004, demeurant donc en deçà de notre ratio cible de 50 %. Cette bonification du ratio d'efficacité résulte de la rigueur financière et de l'augmentation du volume. L'infrastructure de l'administration de Fiducie AGF s'est avérée apte à soutenir cette croissance.

Bilan

Au cours du dernier exercice, notre bilan a enregistré une croissance très vigoureuse et la situation financière est demeurée solide. L'actif global a atteint 829,0 millions de dollars au 30 novembre 2004, soit une hausse de 40,4 % depuis le 30 novembre 2003. Le ratio actif-fonds propres s'établissait à 15,3 au 30 novembre 2004, contre 14,3 au 30 novembre 2003, et bien en deçà du ratio maximal autorisé de 17,5. Le ratio risque-fonds propres était de 10,2 % au 30 novembre 2004. Nous avons émis 5,0 millions de dollars en dettes de second rang au cours de l'exercice, afin de soutenir le niveau supérieur d'actifs. Les liquidités étaient élevées, l'encaisse et les placements à court terme atteignant 107,4 millions de dollars au 30 novembre 2004, pour que nous puissions aisément répondre au volume accru de demandes de financement pendant la saison des RER 2005.

Crédit des portefeuilles de prêts

La provision générale pour pertes sur prêts hypothécaires s'est établie à 1,0 million de dollars au 30 novembre 2004, contre 0,8 million de dollars un an plus tôt. La provision générale pour pertes sur prêts personnels s'est établie à 2,6 millions de dollars au 30 novembre 2004, contre 1,9 million de dollars un an plus tôt.

Environ les deux tiers des avoirs hypothécaires sont assurés. Nous sommes bien nantis pour les prêts investissement hors RER et les pertes sur prêts depuis le lancement du programme ont été minimales.

Perspectives du secteur

L'accroissement du volume en 2005 devrait nous permettre de réaliser nos objectifs de croissance. La saison des RER 2005 s'annonce solide pour Fiducie AGF, le volume des prêts surclassant celui de l'exercice précédent.

La présence de Fiducie AGF dans le réseau des courtiers en prêts hypothécaires a été rehaussée grâce à des campagnes ciblées de marketing et à l'embauche de directeurs du développement des entreprises expressément pour ce créneau.

Une période soutenue de rendements positifs pour les fonds communs de placement jumelée à une conjoncture de taux d'intérêt bas devraient étayer les produits de prêts investissement.

La direction estime que la société est sur la bonne voie et qu'elle pourra consolider sa position en tant que solution de remplacement fiable aux banques grâce à sa gamme de produits de prêts.

Liquidités et ressources en capital

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation) ont atteint 207,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, contre 208,5 millions de dollars un an plus tôt.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles de la société (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les commissions de vente versées) se sont établis à 153,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, contre 162,8 millions de dollars en 2003. En 2004, AGF a versé 54,5 millions de dollars en commissions de vente reportées, contre 45,8 millions de dollars en 2003. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles ont servi principalement à financer les opérations suivantes :

(en millions de dollars)	2004		2003	
Exercices terminés les 30 novembre				
Diminution de la dette à long terme	54,2	\$	114,0	\$
Versement de dividendes	37,5		27,2	
Achat d'immobilisations et d'autres actifs incorporels	11,4		14,5	
Rachat pour annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	37,4		8,6	
Acquisitions	20,0		4,0	
	160,5	\$	168,3	\$

En 2004, les solides flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles de la société ont permis de réduire substantiellement la dette à long terme par suite d'un remboursement de 54,2 millions de dollars. Le ratio dette à long terme-capitaux propres de la société a diminué considérablement, passant de 0,13 : 1 au 30 novembre 2003 à 0,08 : 1 au 30 novembre 2004.

Au cours de l'exercice 2004, 37,4 millions de dollars des flux de trésorerie liés à l'exploitation disponibles de la société ont permis de financer le rachat de 2 099 800 actions de catégorie B sans droit de vote AGF à un cours moyen de 17,83 \$ par action.

Les espèces et les quasi-espèces consolidées s'élevaient à 118,8 millions de dollars au 30 novembre 2004, contre 88,9 millions de dollars un an plus tôt. La majorité de la hausse résulte d'une augmentation de l'encaisse du secteur de société de fiducie.

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de 10 ans, au taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 150,0 millions de dollars, dont 106,7 millions de dollars étaient inutilisés au 30 novembre 2004. Cette facilité peut être utilisée pour répondre à des besoins d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés à l'exploitation ainsi que la facilité de crédit à terme renouvelable lui permettront, dans un avenir prévisible, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser sa dette, d'effectuer des dépenses en capital et de payer des dividendes trimestriels.

Arrangements hors bilan

Les commissions de vente payées au rachat de titres de certains fonds communs de placement AGF moyennant des FR (« titres à FR ») ont été financées jusqu'en 1997 par les sociétés en commandite détenues par des tiers investisseurs, tel qu'il est décrit à la note 10 afférente aux états financiers consolidés 2004. Jusqu'au 30 novembre 2004, ces sociétés en commandite finançaient les commissions de vente d'environ 440 millions de dollars à l'égard de ces titres à FR. Nous sommes tenus de payer la société en commandite pertinente les frais annuels sur la valeur de l'actif net de ces titres à FR. Les sociétés en commandite touchent également les frais de vente reportés découlant de rachats de ces titres. Ces obligations continuent tant que les titres à FR sont en circulation, à l'exception de certaines sociétés en commandite, auquel cas l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est nantie par nos contrats de gestion de fonds communs de placement jusqu'à concurrence d'une obligation particulière.

La société est responsable de la gestion et de l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2004 s'élevaient à 830 000 \$ (943 000 \$ en 2003). Au 30 novembre 2004, la valeur de l'actif net des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'établissait à 2,2 milliards de dollars (2,7 milliards de dollars en 2003).

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la société au 30 novembre 2004 sont résumées ci-après. Reportez-vous également aux notes 7 et 21 afférentes aux états financiers consolidés 2004.

(en millions de dollars)	Total	2005	2006-2007	2008-2009	Par la suite
Dettes à long terme	112,0	\$ 43,7	\$ 11,3	\$ 16,2	\$ 40,8
Contrats de location-acquisition	2,3	0,8	1,5	-	-
Contrats de location-exploitation	58,4	6,9	13,1	8,6	29,8
Engagements d'achat	55,3	6,7	11,7	7,7	29,2
Total des obligations contractuelles	228,0	\$ 58,1	\$ 37,6	\$ 32,5	\$ 99,8

En plus des obligations contractuelles susmentionnées, les obligations suivantes existent et fluctuent selon le volume d'activités et autres facteurs :

- Fiducie AGF est tenue de payer les montants des déposants, soit le capital et les intérêts sur les fonds déposés.
- Une tranche de nos commissions de vente payées en vertu de FR a été financée par les sociétés en commandite détenues par des tiers investisseurs. Au 30 novembre 2004, la valeur de l'actif net des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 2,2 milliards de dollars et le montant payé à ces sociétés en commandite en 2004 s'établissait à 16,3 millions de dollars.
- Nous payons les commissions incitatives aux conseillers financiers en fonction de l'actif géré de leurs clients respectifs. Cette obligation varie selon les ventes et les rachats effectués. En 2004, nous avons payé 112,5 millions de dollars en commissions incitatives.

Opérations intersociétés et entre apparentés

La société a conclu des ententes sur le partage des frais et des services avec ses filiales. Ces ententes portent sur le processus de transition, la gestion de fonds communs de placement, les services de technologie de l'information et les locaux. Ces opérations sont éliminées au moment de la consolidation.

La société a conclu des opérations avec des sociétés, des associés ou des cadres supérieurs, dont certains sont des administrateurs de la société. En 2004, le montant global payé par la société à ces apparentés s'est élevé à 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2003).

Dividendes

Les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF peuvent recevoir des dividendes en espèces. Les dividendes sont versés en montant égaux par action sur toutes les actions de catégorie B sans droit de vote AGF et sur toutes les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF alors en circulation sans préférence ou priorité d'une action par rapport à l'autre. En cas de manquement à nos engagements sur notre facilité de prêts ou si ledit versement de dividendes provoque un manquement, aucun dividende n'est déclaré.

Notre conseil d'administration peut décider que les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF ont le choix de toucher le dividende versé, en tout ou en partie, sous forme de dividende en actions. S'il est établi qu'un dividende pour les actions de catégorie B sans droit de vote AGF équivaut essentiellement à un dividende en espèces, le conseil d'administration peut prendre sa décision en fonction du cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B sans droit de vote AGF se négocient à la Bourse de Toronto les dix jours de séance précédant immédiatement la date d'inscription applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF et sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2004	2003	2002	2001	2000 ¹
Par action	0,41 \$	0,30 \$	0,26 \$	0,22 \$	0,18 \$

¹ Retraité pour correspondre au fractionnement deux pour un des actions de catégorie B sans droit de vote AGF et des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF le 29 août 2000.

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs réputés pertinents selon notre conseil d'administration.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation au 30 novembre 2004. Pour plus de détails, reportez-vous aux notes 12 et 13 afférentes aux états financiers consolidés 2004.

Actions ordinaires	
Actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF	57 600
Actions de catégorie B sans droit de vote AGF	90 739 463
Options sur actions	
Options en cours	3 566 604
Options susceptibles d'être exercées	1 610 949

Règlements gouvernementaux

Règlements gouvernementaux – Activités de gestion de placements

FAGFI est assujettie aux règlements de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») et d'autres organismes provinciaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Actuellement, FAGFI doit être inscrite en tant que conseiller en placement et gestionnaire de portefeuille afin de diriger ses affaires. Nous conservons également notre inscription de courtier en épargne collective dans certaines provinces quand il le faut. De plus, nous sommes inscrits comme gestionnaire des opérations sur marchandises. GPI AGF est inscrite en tant que conseiller en placement et gestionnaire de portefeuille. Chaque année, la société doit soumettre une demande pour renouveler ces inscriptions. La *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et certaines législations provinciales régissant la vente des valeurs déterminent les normes éducatives et de compétences des particuliers qui prennent les décisions d'investissements et de négociations pour les titres de fonds communs de placement, les normes de fonds propres aux fins de protection contre l'insolvabilité, le dépôt des états financiers et des rapports et le maintien de fonds de prévoyance gérés par des sociétés de fiducie précises. En outre, AGF Securities (Canada) Limited, filiale à part entière d'AGF, est inscrite en tant que courtier en valeurs mobilières auprès de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, un organisme d'autoréglementation. AGF Securities Inc., filiale à part entière d'AGF, est inscrite auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis.

En qualité de conseiller en placement et de gestionnaire de portefeuille, FAGFI est assujettie aux règlements sur les conflits d'intérêts en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et d'autres législations provinciales régissant la vente des valeurs. Entre autres, ces règlements imposent des limites sur l'aptitude de FAGFI à donner des conseils ou à faire des recommandations à l'égard de ses propres valeurs ou de valeurs liées ou connexes à un émetteur. De plus, FAGFI est assujettie à certaines restrictions quant aux procédés incitatifs de publicité et de vente, lesquelles sont imposées par les législations provinciales régissant la vente des valeurs applicables.

Chaque année, chaque fonds est tenu de déposer une notice annuelle et un prospectus simplifié dans chaque province et territoire du Canada et d'obtenir un accusé de réception de ces documents par les organismes provinciaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières pour que les titres du fonds puissent être vendus dans chaque province et territoire. Chaque année, le Fonds AGF d'actions de croissance canadienne Limitée doit déposer une notice d'offre au Japon pour pouvoir vendre ses actions dans ce pays. Chaque année, le Goldrings Group of Funds (fonds communs de placement étrangers domiciliés en Irlande) doit déposer sa notice d'offre en Irlande ainsi qu'au Japon aux fins de distribution au Japon. Chaque fonds du Groupe de fonds AGF et FAGFI en tant que gérant sont tenus responsables de toute information trompeuse figurant dans les notices d'offre des fonds, et dans le même ordre d'idée, AGF International Advisors Company Limited est tenue responsable du Goldrings Group of Funds.

En vertu des législations sur les valeurs mobilières dans certaines provinces du Canada, aucun fonds ne peut faire de placement de portefeuille dans les porteurs de valeurs importants de ces fonds, dans AGF ou dans les sociétés pour lesquelles les administrateurs ou les dirigeants des fonds ou leurs porteurs de valeurs importants ont un intérêt substantiel.

Récemment, des initiatives d'ordre réglementaire ont été présentées, notamment la nouvelle proposition sur la gouvernance de fonds et l'introduction du modèle de traitement équitable (Fair Dealing Model) par la CVMO. En outre, nous faisons partie de groupes consultatifs lancés par l'industrie et la CVMO. Ces deux initiatives revêtent énormément d'importance et nous les examinons attentivement.

Règlements gouvernementaux – Activités de société de fiducie

La société de fiducie est constituée et régie sous le régime de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) (la « loi ») et des législations provinciales pertinentes où elle exerce ses activités. Cette législation précise les pouvoirs d'une société de fiducie et impose des restrictions d'investissements. Nommément, les lois prescrivent le dépôt de rapports annuels et d'autres rapports sur la situation financière de la société de fiducie; les révisions périodiques des activités de la société; les restrictions afférentes aux opérations entre apparentés; les provisions en matière de gouvernance d'entreprise; et les normes en ce qui concerne la suffisance du capital selon l'actif global et les fonds propres pondérés en fonction des risques de la société de fiducie. Au 30 novembre 2004, le ratio actif-fonds propres était de 15,3 et le ratio risque-fonds propres de 10,2 %. Fiducie AGF est surveillée par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Fiducie AGF est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), qui fournit l'ensemble des lois sur l'assurance de certains dépôts admissibles et payables au Canada en dollars canadiens. La SADC a également édicté les règlements administratifs, qui, entre autres exigences, obligent Fiducie AGF à exercer ses activités conformément à certaines pratiques commerciales et financières loyales.

Modifications de conventions comptables et modifications de présentation de l'information financière

Vous trouverez ci-après un résumé des modifications de conventions comptables et modifications de présentation de l'information financière que la société prévoit adopter au cours des prochains exercices. Pour plus de détails sur ces modifications futures, reportez-vous à la note 2 afférente aux états financiers consolidés 2004.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le Conseil des normes comptables du Canada a publié la mise à jour d'une note d'orientation en comptabilité concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables, qui sera mise en vigueur à compter du premier trimestre de l'exercice 2005 de la société. Nous examinons le financement des sociétés en commandite, tel qu'il est décrit à la section « Arrangements hors bilan », pour déterminer si des relations devraient être consolidées. Leur consolidation n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net de la société.

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

L'ICCA a publié deux projets de normes intitulés « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et « Couvertures » ainsi qu'une nouvelle norme comptable sur le résultat étendu. Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliquées par la société à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-après.

Le résultat étendu sera présenté comme nouveau poste distinct des capitaux propres et un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté aux états financiers consolidés de base de la société.

Les actifs financiers devront être classés comme « Susceptibles de vente », « Détenus jusqu'à l'échéance » ou « Aux fins de négociation ».

Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la société à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans les résultats. Dans le cas des couvertures du flux monétaire, qui consiste pour la société à couvrir la variation du flux monétaire lié aux actifs, aux passifs et aux opérations prévues à taux variable, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans le résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats.

Analyse du quatrième trimestre

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société pour les trimestres terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2004		2003		Variation
Trimestres terminés les 30 novembre					
Produits	156,6	\$	153,9	\$	1,7 %
Charges	134,8		90,5		49,1 %
BAIIA ¹	21,8		63,4		(65,6)%
Amortissement	39,4		40,7		(3,2)%
Intérêts débiteurs	1,1		2,2		(47,6)%
Impôts sur les bénéfices	(10,6)		46,4		(122,8)%
Perte	(8,1)	\$	(25,9)	\$	(68,6)%
Flux de trésorerie liés à l'exploitation ²	15,4	\$	50,0	\$	(69,3)%
Montants par action – dilué					
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	0,17	\$	0,54	\$	(68,5)%
Bénéfice	(0,09)	\$	(0,27)	\$	(66,7)%
Rendement des capitaux propres	(3,5)%		(11,2)%		

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA. Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

² Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation.

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2004, les produits ont augmenté de 1,7 % en regard de la même période en 2003, car les secteurs de gestion de placements et de société de fiducie ont enregistré une croissance de 4,2 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement. Ces hausses ont été atténuées par la réduction des produits du secteur de gestion de fonds de 5,4 millions de dollars.

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2004, les charges ont augmenté de 44,4 millions de dollars en regard de la même période en 2003, en raison de charges de 31,0 millions de dollars afférentes à l'entente conclue avec la CVMO, des frais de vente et d'administration et frais généraux connexes aux acquisitions de P.J. Doherty et de Cypress, des charges ponctuelles liées à la réorganisation des services des ventes et de marketing et d'une provision de 3,0 millions de dollars comptabilisée au secteur de gestion de fonds afférente aux installations libérées.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2004, les flux de trésorerie liés à l'exploitation et le BAIIA ont diminué par rapport à la même période en 2003. Ces baisses sont principalement attribuables aux charges accrues décrites ci-dessus.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2004, nos économies d'impôts se sont élevées à 10,6 millions de dollars, contre des charges d'impôts de 46,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 novembre 2003. En avril 2004, la société a acquis des avantages fiscaux nets de 15,7 millions de dollars, dont 5,0 millions de dollars ont été comptabilisés au trimestre terminé le 30 novembre 2004. Les charges d'impôts constatées au quatrième trimestre de 2003 comprennent le montant de 40,2 millions de dollars par suite de la variation du taux futur d'imposition de l'Ontario.

La réduction de la perte au quatrième trimestre de 2004 en regard du quatrième trimestre de 2003 provient de l'effet net de ces postes. Les détails afférents aux résultats du quatrième trimestre de 2004 de chaque secteur d'exploitation figurent ci-après.

Activités de gestion de placements

Actif géré

Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré de fonds communs de placement au cours des trimestres terminés les 30 novembre 2004 et 2003 :

(en millions de dollars)	2004		2003		Variation
Trimestres terminés les 30 novembre					
Actif géré de fonds communs de placement au début du trimestre	22 989	\$	22 987	\$	0,0 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	534		596		(10,4)%
Rachat de fonds communs de placement	(1 374)		(1 010)		36,0 %
Rachats de fonds communs de placement, montant net	840		414		25,6 %
Plus-value des portefeuilles de fonds	598		595		0,5 %
Actif géré de fonds communs de placement à la fin du trimestre	22 747	\$	23 168	\$	(1,8)%
Actif géré de clients institutionnels et de GPI	8 621		5 049		70,7 %
Actif géré total	31 368	\$	28 217	\$	11,2 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement du trimestre	22 753	\$	23 018	\$	(1,2)%

Au quatrième trimestre de l'exercice 2004, le rééquilibrage de portefeuille par un client institutionnel a représenté 150 millions de dollars de rachats nets. Au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2004, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) a reculé de 3,9 %, l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) a augmenté de 3,1 % et l'indice composé S&P/TSX a grimpé de 7,4 %.

L'incidence de la dépréciation de la valeur du dollar américain en regard de celle du dollar canadien sur l'actif géré de fonds communs de placement AGF depuis le 31 août 2004 a représenté une diminution de l'actif géré d'environ 0,6 milliard de dollars.

Les rachats nets, compensés en partie par une augmentation de 598 millions de dollars de l'actif géré grâce aux rendements des portefeuilles, ont fait reculer l'actif géré de fonds communs de placement, qui est passé de 23,0 milliards de dollars au 31 août 2004 à 22,7 milliards de dollars au 30 novembre 2004.

Bilan financier et résultat opérationnel

Les activités du secteur de gestion de placements pour les trimestres terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 30 novembre	2004		2003		Variation
Produits					
Frais de gestion et de conseils, montant net	102,4	\$	103,6	\$	(1,1)%
Frais d'administration et autres produits	13,2		9,6		37,7 %
Frais de vente reportés	10,5		9,2		14,9 %
Revenu de placement	0,5		0,0		pas imp.
	126,6	\$	122,4	\$	3,5 %
Charges					
Frais de vente et d'administration et frais généraux	74,6	\$	26,7	\$	179,6 %
Commissions incitatives	27,4		26,7		2,7 %
Frais de conseils en placement	6,8		7,5		(9,3)%
Moins-value des placements à court terme	0,6		-		pas imp.
	109,4	\$	60,9	\$	79,5 %
BAIIA ¹	17,2		61,5		(72,1)%
Amortissement	35,2		35,8		(1,6)%
Bénéfice (perte) avant impôts et éléments non sectoriels	(18,0)	\$	25,7	\$	(170,2)%

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Activités de gestion de fonds

Bilan financier et résultat opérationnel

Les activités du secteur de gestion de fonds pour les trimestres terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 30 novembre	2004	2003	Variation
Frais d'administration et autres produits	31,6 \$	37,0 \$	(14,7)%
Frais de vente et d'administration et frais généraux	30,1	37,6	(19,8)%
BAIIA ¹	1,5	(0,6)	345,1 %
Amortissement	3,9	4,3	(10,1)%
Perte avant impôts et éléments non sectoriels	(2,4) \$	(4,9) \$	(51,9)%

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Activités de société de fiducie

Bilan financier et résultat opérationnel

Les activités du secteur de société de fiducie pour les trimestres terminés les 30 novembre 2004 et 2003 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 30 novembre	2004	2003	Variation
Intérêts, frais d'administration et autres produits	11,7 \$	9,2 \$	27,5 %
Charges			
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2,9	2,0	43,3 %
Intérêts sur les dépôts	5,3	4,5	17,4 %
Provision pour pertes sur prêts	0,5	0,3	64,5 %
	8,7	6,8	27,7 %
BAIIA ¹	3,0	2,4	26,8 %
Amortissement	0,3	0,2	75,5 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	2,7 \$	2,2 \$	22,5 %

¹ Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Renseignements financiers trimestriels choisis

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	30 nov. 2004	31 août 2004	31 mai 2004	29 févr. 2004
Produits	156,6 \$	158,2 \$	166,0 \$	159,1 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation ¹	15,4	62,4	68,4	61,6
BAIIA ²	21,8	76,2	79,0	75,5
Bénéfice avant impôts	(18,7)	33,2	36,9	33,5
Bénéfice net (perte)	(8,1)	27,6	34,0	23,8
Bénéfice net (perte) par action				
De base	(0,08) \$	0,30 \$	0,37 \$	0,26 \$
Dilué	(0,09) \$	0,30 \$	0,37 \$	0,26 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation par action ¹				
De base	0,17 \$	0,69 \$	0,75 \$	0,67 \$
Dilués	0,17 \$	0,68 \$	0,74 \$	0,67 \$
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	91 798 233	91 941 879	92 117 368	92 230 930

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	30 nov. 2003	31 août 2003	31 mai 2003	28 févr. 2003
Produits	153,9 \$	147,4 \$	140,8 \$	158,7 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation ¹	50,0	55,8	50,8	51,9
BAIIA ²	63,4	72,4	66,7	81,8
Bénéfice avant impôts	20,6	30,4	25,9	40,3
Bénéfice net (perte)	(25,8)	21,8	19,6	28,4
Bénéfice net (perte) par action				
De base	(0,28) \$	0,24 \$	0,21 \$	0,31 \$
Dilué	(0,27) \$	0,23 \$	0,21 \$	0,30 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation par action ¹				
De base	0,55 \$	0,61 \$	0,55 \$	0,57 \$
Dilués	0,54 \$	0,60 \$	0,55 \$	0,56 \$
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	92 846 779	92 762 982	92 282 350	93 221 674

¹ Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation.

² Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Renseignements financiers annuels choisis

(en millions de dollars, sauf les montants par action)						
Exercices terminés les 30 novembre	2004		2003		2002	
Produits	639,9	\$	600,8	\$	654,1	\$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation ¹	207,8		208,5		267,0	
BAIIA ²	252,5		284,3		320,4	
Bénéfice avant impôts	84,9		117,2		163,4	
Bénéfice net	77,3		44,0		119,8	
Bénéfice net par action						
De base	0,85	\$	0,48	\$	1,34	\$
Dilué	0,84	\$	0,47	\$	1,30	\$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation par action						
De base	2,28	\$	2,27	\$	2,97	\$
Dilués	2,26	\$	2,25	\$	2,91	\$
Dividende par action	0,410	\$	0,295	\$	0,255	\$
Actifs globaux de la société	2 167,8	\$	1 967,0	\$	1 974,9	\$
Total de la dette à long terme	69,7	\$	114,1	\$	225,4	\$

¹ Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation.

² Tel qu'il a été défini antérieurement, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR », sous la rubrique BAIIA.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires afférents à la société figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, dans la notice annuelle 2004 de la société et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières applicables du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à www.sedar.com.

responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Toronto, le 24 janvier 2005

Les présents états financiers consolidés de La Société de Gestion AGF Limitée (la « société ») ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la société est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité avec la réglementation qui assure que la société et ses employés se conforment à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous les secteurs d'activité de la société.

Le conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un comité de vérification composé uniquement d'administrateurs externes. Ce comité revoit les états financiers consolidés de la société et recommande au conseil de les approuver.

Les vérificateurs indépendants PricewaterhouseCoopers, s.r.l., nommés par les actionnaires sur recommandation du comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la société et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Le président et chef de la direction,



Blake C. Goldring, CFA

Le vice-président principal et chef des finances,



Greg Henderson, C.A.

rapport des vérificateurs

Le 24 janvier 2005

Aux actionnaires de La Société de Gestion AGF Limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **La Société de Gestion AGF Limitée** aux 30 novembre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 30 novembre 2004. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 novembre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Toronto, Canada

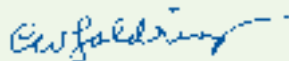
La Société de Gestion AGF Limitée
bilans consolidés

(en milliers de dollars) Aux 30 novembre	2004	2003
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	118 805 \$	88 905 \$
Placements à court terme	20 110	19 065
Comptes débiteurs et autres éléments d'actif	63 099	63 051
	202 014	171 021
Prêts hypothécaires et prêts personnels (note 3)	707 306	494 318
Participation dans une société associée (note 4)	108 802	108 692
Autres participations	7 532	14 604
Contrats de gestion	473 670	473 670
Contrats et relations avec des clients et contrats de services de conseils en placement, déduction faite de l'amortissement cumulé de 55 602 \$ (37 051 \$ en 2003)	123 862	101 918
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé de 735 093 \$ (613 370 \$ en 2003)	327 618	394 839
Immobilisations et autres actifs incorporels, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 6)	52 356	59 769
Écart d'acquisition (notes 4 et 5)	160 794	148 165
Autres éléments d'actif	3 892	-
	2 167 846 \$	1 966 996 \$

(en milliers de dollars) Aux 30 novembre	2004	2003
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	102 818 \$	60 756 \$
Partie de la dette à long terme échéant dans moins de un an (note 7)	44 553	41 371
Impôts sur les bénéfices à payer	1 046	19 283
	148 417	121 410
Dépôts (note 3)	761 232	535 200
Dette à long terme (note 7)	69 706	114 114
Parts de participation (note 7)	6 157	6 157
Impôts futurs (note 11)	262 383	285 262
Avantages incitatifs relatifs à un bail	4 370	1 493
Autres éléments de passif	1 215	-
	1 253 480	1 063 636
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	394 125	395 168
Surplus d'apport (note 13)	1 781	50
Bénéfices non répartis	517 681	506 274
Écart de conversion	779	1 868
	914 366	903 360
	2 167 846 \$	1 966 996 \$

Engagements (note 21)
Garanties (note 22)
Passifs éventuels (note 23)
(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

Approuvé par le conseil d'administration,



C. Warren Goldring
administrateur



Douglas L. Derry, FCA
administrateur

La Société de Gestion AGF Limitée
états des résultats consolidés

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) Exercices terminés les 30 novembre	2004	2003
Produits		
Frais de gestion et de conseils, montant net	433 693 \$	405 740 \$
Frais d'administration, intérêts et autres produits	165 484	140 709
Frais de vente reportés	39 067	40 543
Gain à la vente d'une participation dans une société associée (note 4)	-	12 758
Revenu de placement	1 668	1 082
	639 912	600 832
Charges		
Frais de vente et d'administration et frais généraux (note 15)	223 299	156 560
Commissions incitatives	112 454	102 758
Frais de services de conseils en placement	30 413	30 591
Amortissement des commissions de vente reportées	121 723	116 993
Amortissement des contrats et des relations avec des clients et des contrats de services de conseils en placement	19 554	18 138
Amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels	20 189	22 326
Intérêts sur les dépôts de la société de fiducie	18 118	18 570
Intérêts débiteurs	6 114	9 663
Frais d'intégration (note 16)	-	5 400
Provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	2 554	1 967
Réduction de la valeur des placements à court terme	612	643
	555 030	483 609
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	84 882	117 223
Charges d'impôts sur les bénéfices (réduction) (note 11)		
Exigibles	45 486	62 052
Futurs	(37 891)	11 155
	7 595	73 207
Bénéfice net de l'exercice	77 287 \$	44 016 \$
Bénéfice par action (note 14)		
De base	0,85 \$	0,48 \$
Dilué	0,84 \$	0,47 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

(en milliers de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2004	2003
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	506 274 \$	495 819 \$
Bénéfice net de l'exercice	77 287	44 016
	583 561	539 835
Déduire		
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et actions de catégorie B sans droit de vote AGF (41,0 ¢ par action; 29,5 ¢ par action en 2003)	37 474	27 150
Excédent payé sur la valeur comptable des actions de catégorie B sans droit de vote AGF achetées pour annulation (note 12)	28 406	6 411
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	517 681 \$	506 274 \$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

La Société de Gestion AGF Limitée
états des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars)				
Exercices terminés les 30 novembre	2004		2003	
Activités d'exploitation				
Bénéfice net de l'exercice	77 287	\$	44 016	\$
Éléments sans incidence sur les liquidités				
Amortissement des commissions de vente reportées	121 723		116 993	
Amortissement des contrats et des relations avec des clients et des contrats de services de conseils en placement	19 554		18 138	
Amortissement des immobilisations et d'autres actifs incorporels	20 189		22 326	
Impôts futurs	(37 891)		11 155	
Gain à la vente d'une participation dans une société associée	-		(12 758)	
Swaps évalués au marché	(197)		-	
Autres	7 129		8 674	
	207 794		208 544	
Diminution nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation	30 734		4 455	
	238 528		212 999	
Activités de financement				
Achat pour annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	(37 438)		(8 567)	
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	2 789		6 484	
Dividendes	(37 474)		(27 150)	
Diminution des emprunts bancaires	(46 400)		(104 900)	
Diminution nette des billets à payer	(7 825)		(9 092)	
Augmentation des avantages incitatifs relatifs à un bail	3 230		160	
Augmentation nette des dépôts de la société de fiducie	226 032		66 132	
	102 914		(76 933)	
Activités d'investissement				
Commissions de vente reportées payées	(54 504)		(45 782)	
Participation dans une société associée	-		(604)	
Règlement d'une participation de couverture dans une société associée	(3 858)		6 528	
Acquisition des services administratifs de tiers	-		6 555	
Acquisition de filiales, déduction faite de l'encaisse acquise	(19 961)		(10 530)	
Achat d'immobilisations et d'autres actifs incorporels	(11 358)		(14 528)	
Achat de titres	(14 986)		(938)	
Vente de titres	8 667		819	
Augmentation nette des prêts hypothécaires et personnels de la société de fiducie	(215 542)		(113 506)	
	(311 542)		(171 986)	
Augmentation (diminution) des espèces et des quasi-espèces durant l'exercice	29 900		(35 920)	
Solde des espèces et des quasi-espèces au début de l'exercice	88 905		124 825	
Solde des espèces et des quasi-espèces à la fin de l'exercice	118 805	\$	88 905	\$
Composition				
Espèces et quasi-espèces	11 382	\$	5 838	\$
Espèces et quasi-espèces de société de fiducie	107 423		83 067	
	118 805	\$	88 905	\$

(Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés)

notes afférentes aux états financiers consolidés

Description de l'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF » ou la « société ») est constituée en société aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). AGF est une société de gestion du patrimoine intégrée et d'envergure mondiale dont les principales filiales offrent des services de gestion de fonds communs de placement, des services de gestion privée des investissements pour des clients bien nantis, des produits et services en fiducie (y compris des prêts hypothécaires, des prêts investissement et le recueil de dépôts), des services de conseils en placement, des services administratifs de fonds de tiers et des processus d'élaboration de logiciels convenant à l'industrie des placements pour le compte de particuliers et de clients institutionnels. AGF gère et distribue des fonds communs de placement au Canada sous les noms de marques AGF et Harmony (collectivement les « fonds AGF »). AGF offre des services administratifs de tiers et l'élaboration de logiciels convenant à l'industrie des placements sous les noms Unisen au Canada et Investmaster au Royaume-Uni et des services en fiducie sous le nom Fiducie AGF (la « société de fiducie »).

Note 1 : Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'AGF et ceux des filiales et de la société en commandite dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, voir la liste ci-après. Les opérations intersociétés et les soldes sont éliminés au moment de la consolidation. Les placements sur lesquels la société exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et la valeur est réduite uniquement s'ils subissent une moins-value durable. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût et la valeur à la cote est réduite si elle est inférieure au coût inscrit. Certains chiffres correspondants ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Les principales entités d'AGF sont :

- Les Fonds AGF Inc.
- AGF International Advisors Company Limited
- AGF Asset Management Asia Ltd.
- Gestion privée des investissements AGF Limitée
- Compagnie de Fiducie AGF (« société de fiducie »)
- AGF Securities (Canada) Limited
- AGF Securities, Inc.
- AGF Limited Partnership 1998
- AGF International Company Limited
- Consort Information Systems Limited
- Cypress Capital Management Ltd.
- Investmaster Group Limited
- Investmaster Holdings Limited
- P.J. Doherty & Associates Co. Ltd.
- Unisen Holdings Inc.
- Unisen Inc.
- Société financière 20/20

Constatation des produits

Les frais de gestion et de conseils sont fondés sur la valeur de l'actif net des fonds gérés et ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces frais sont inscrits déduction faite des réductions des frais de gestion et des frais de distribution à payer aux tiers finançant les commissions de vente.

Les frais d'administration et autres produits sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés des frais de vente reportés (« FR ») sont encaissés au rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR payés par les épargnants. Les produits tirés des FR sont constatés à la date de négociation du rachat des titres de fonds communs de placement applicables.

Les intérêts créditeurs sur les prêts hypothécaires et prêts personnels, les dividendes et les autres revenus de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour l'exercice pertinent.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les placements temporaires qui se composent de placements très liquides échéant à court terme.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs tiennent compte des conséquences fiscales futures prévues entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, calculés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont.

Conversion des devises

Les éléments en devises sont convertis en dollars canadiens de la façon suivante :

Les états financiers des filiales étrangères intégrées sont convertis selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif sont convertis aux taux de change historiques. Les éléments des produits et des charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice, sauf l'amortissement qui est converti au même taux de change que les éléments d'actif connexes. Les gains et les pertes de change sont portés au bénéfice net.

Les états financiers des secteurs d'exploitation autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les éléments d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments des produits et des charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont portés à l'écart de conversion.

Les participations dans des sociétés associées étrangères et les dettes et contrats de change connexes sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change non matérialisés sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres à titre d'écart de conversion. Voir la note 2, « Modification de conventions comptables », et la note 8, « Swaps de taux d'intérêt et opérations de couverture des devises ».

Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des FR sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR, qui varie entre trois et sept ans. La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite dans la mesure où la valeur comptable excède les produits futurs prévus non actualisés.

Immobilisations

Les immobilisations, qui comprennent le mobilier et le matériel, le matériel informatique, les améliorations locatives et le matériel selon le contrat de location-acquisition, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Mobilier et matériel	20 %, selon la méthode de l'amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, selon la méthode de l'amortissement dégressif
Améliorations locatives	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel selon le contrat de location-acquisition	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail

Écart d'acquisition et contrats de gestion

Le prix d'achat des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le prix d'achat des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables, y compris les contrats de gestion. L'excédent du prix d'achat sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion avaient une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition et les contrats de gestion ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'au moins un test de dépréciation par exercice. L'écart d'acquisition est affecté au secteur d'exploitation et toute dépréciation possible est décelée en comparant la valeur comptable du secteur d'exploitation à la juste valeur. Lorsqu'une dépréciation possible est décelée, elle est quantifiée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à la juste valeur, selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif du secteur d'exploitation. Au 30 novembre 2004, AGF avait appliqué le test annuel de dépréciation à la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion. Aucune perte de valeur n'a eu à être comptabilisée après ce test.

Actifs incorporels ayant une durée de vie limitée

Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, qui comprennent les contrats et les relations avec des clients et les contrats de services de conseils en placement, les logiciels, la production télévisée et les droits de programmes, sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Contrats et relations avec des clients	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 7 à 15 ans
Contrats de services de conseils en placement	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 5 ans
Logiciels	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 à 5 ans
Production télévisée	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 2 ans
Droits de programmes	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 5 ans

Prêts hypothécaires, prêts personnels et provisions

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés au coût amorti moins les remboursements du capital, moins toutes retenues, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts hypothécaires. Les intérêts créditeurs sur les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus, mais non perçus sur les prêts hypothécaires non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque les prêts sont classés comme prêts à intérêts non comptabilisés.

Les prêts personnels sont comptabilisés au coût amorti moins les remboursements du capital, déduction faite de toute provision pour pertes sur prêts personnels. Les intérêts créditeurs sur les prêts personnels sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les prêts sont classés comme prêts à intérêts non comptabilisés lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral ou un de ses organismes est classé dans les prêts à intérêts non comptabilisés lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 365 jours, ou dans le cas des autres prêts hypothécaires, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours. Par la suite, les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse uniquement s'il y a reprise de la provision spécifique pour pertes et à condition qu'il n'y ait plus de doute quant au recouvrement du capital.

La réduction de valeur des prêts hypothécaires et des prêts personnels se compose de provisions spécifiques et générales. Les provisions spécifiques concernent les prêts individuels qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour déterminer la valeur de réalisation approximative d'un prêt particulier. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes probables non identifiées du portefeuille qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation comprend des facteurs économiques d'ordre général et la présence géographique.

Régimes d'options sur actions et autres rémunérations à base d'actions

La société a des régimes d'options sur actions, qui sont décrits à la note 13 a). La société utilise la méthode de la juste valeur pour les rémunérations à base d'actions. La société a adopté cette norme pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003 sur une base prospective. La juste valeur pour les rémunérations à base d'actions a été passée en charges au poste du bénéfice net avec un crédit correspondant au surplus d'apport.

La société a également un régime d'achat d'actions en vertu duquel les employés peuvent faire retenir une partie de leur rémunération annualisée pour acheter des actions de catégorie B sans droit de vote AGF. La société verse des cotisations jusqu'à concurrence d'une certaine tranche de ces montants. Les cotisations de la société sont acquises immédiatement et passées en charges au poste des bénéfices.

Actif géré

La société gère des fonds communs de placement et d'autres éléments d'actif en placements détenus par des clients et par des tiers qui ne sont pas constatés dans le bilan consolidé.

Bénéfice par action (BPA)

La société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le BPA dilué. Le BPA dilué a été comptabilisé en fonction de l'effet des régimes d'options sur actions et d'autres placements dilutifs, voir la note 14.

Garanties

Le 1^{er} décembre 2003, la société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14, « Informations à fournir sur les garanties », de l'ICCA. En vertu de cette norme, le garant doit fournir des informations significatives sur certaines garanties qu'il a données, y compris certains cas d'engagements d'indemnisation et de garanties indirectes d'endettement envers d'autres, qu'il ait ou non à faire éventuellement des paiements au titre de ces dernières, en plus de se conformer aux dispositions présentées dans la note 22.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, et donner des informations sur les éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges présentés pendant l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Des secteurs clés d'estimations pour lesquels la direction est tenue d'exercer des jugements difficiles, complexes ou subjectifs à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines sont la provision pour la durée de vie utile des actifs amortissables, les provisions de pertes sur prêts et la possibilité de recouvrement des immobilisations, de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels au moyen d'estimations des flux de trésorerie futurs. De plus, la société a effectué des placements notables dans des sociétés ou activités, qui pourraient avoir enregistré des pertes d'exploitation. Des changements importants apportés aux estimations, y compris ceux à l'égard des plans d'affaires et des flux de trésorerie futurs, pourraient sensiblement modifier les montants comptabilisés. En outre, d'autres pertes d'exploitation afférentes à certaines entités émettrices pourraient compromettre ces placements.

Note 2 : Modification de conventions comptables

Relations de couverture

Le 1^{er} décembre 2003, AGF a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, « Relations de couverture », de l'ICCA. Cette note porte sur l'identification, la désignation, la documentation et l'évaluation de l'efficacité des opérations de couverture aux fins d'application de la comptabilité de couverture, voir la note 8.

En vertu de cette nouvelle note d'orientation, la société doit documenter ses opérations de couverture et démontrer que ces couvertures sont suffisamment efficaces afin de pouvoir continuer d'utiliser la comptabilité de couverture sur les opérations de couverture avec des instruments dérivés.

La société a examiné ses relations de couverture au 1^{er} décembre 2003 et a déterminé que son swap de devises et certains swaps de taux d'intérêt ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture. Ainsi, la société a comptabilisé ces swaps à la juste valeur, ce qui a fait augmenter l'actif et le passif de 1,4 million de dollars au 1^{er} décembre 2003. L'actif reporté est amorti sur le terme à courir du swap et cette charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 s'est établie à 0,2 million de dollars (néant en 2003). Un crédit de 0,2 million de dollars (néant en 2003) sur les swaps évalués au marché a été affecté au poste des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004. Pour chaque période de présentation ultérieure, la variation de la juste valeur de ces swaps sera inscrite comme bénéfice ou comme charge pour l'exercice.

D'autres swaps de taux d'intérêt conclus par la Compagnie de Fiducie AGF sont désignés comme couvertures, et l'intérêt à payer ou à recevoir en vertu de ces swaps est couru et comptabilisé dans le poste des intérêts débiteurs.

Au cours de l'exercice 2003 et pendant une bonne partie de l'exercice 2004, des contrats de change ont été utilisés aux fins de couverture du placement dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »). Ces contrats sont désignés comme couverture et sont admissibles aux fins de la comptabilité de couverture. Les gains ou les pertes de change non matérialisés sont présentés dans un poste distinct des capitaux propres à titre d'écart de conversion. Lorsque ces contrats ont expiré à la fin 2004, ils n'ont pas été renouvelés.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Cette note donne des directives sur l'application de la consolidation de certaines entités qui font l'objet de contrôle autre qu'une participation avec droit de vote. La NOC-15 entre en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts le 1^{er} décembre 2004. La société évalue présentement ses relations de sociétés en commandite pour déterminer si elles devraient être consolidées. La consolidation de ces sociétés n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net de la société.

Note 3 : Société de fiducie

a) Prêts hypothécaires et prêts personnels

Les principales activités de la société de fiducie sont les prêts hypothécaires et prêts personnels et l'acceptation des dépôts. Les détails afférents à ces activités se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Durée jusqu'à l'échéance				Total 2004	Total 2003
	Taux variable	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Prêts hypothécaires résidentiels	2 018 \$	154 875 \$	111 814 \$	155 \$	268 862 \$	202 625 \$
Prêts hypothécaires commerciaux	-	9 254	7 230	-	16 754	12 776
Total des prêts hypothécaires	2 018	164 399	119 044	155	285 616	215 401
Prêts personnels	425 957	-	-	-	425 957	281 860
	427 975 \$	164 399 \$	119 044 \$	155 \$	711 573 \$	497 261 \$
Moins la provision pour pertes sur prêts					4 267	2 943
					707 306 \$	494 318 \$
Prêts douteux compris ci-dessus					1 892 \$	1 506 \$
Moins la provision spécifique pour pertes sur prêts					597	257
					1 295 \$	1 249 \$

La variation de la provision pour pertes sur prêts se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Total 2004	Total 2003
Solde au début de l'exercice	2 943 \$	2 208 \$
Radiations	(1 361)	(1 249)
Recouvrements	131	17
Provision pour pertes sur prêts	2 554	1 967
Solde à la fin de l'exercice	4 267 \$	2 943 \$

Au 30 novembre 2004, le portefeuille de prêts hypothécaires de la société se composait de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable, desquels 182,2 millions de dollars sont assurés, avec une durée jusqu'à l'échéance moyenne pondérée de 1,4 an et un rendement moyen pondéré de 5,95 %. Les prêts personnels ont des taux d'intérêt variables selon le taux préférentiel.

b) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, la Compagnie de Fiducie AGF a conclu des swaps de taux d'intérêt avec trois banques canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps expirent entre le 1^{er} décembre 2004 et le 30 novembre 2009 et comprennent l'échange du taux moyen des acceptations bancaires à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Au 30 novembre 2004, le montant nominal global de référence de ces swaps s'élevait à 555,2 millions de dollars. La juste valeur globale des swaps, qui représente le montant qui aurait dû être reçu par la Compagnie de Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2004, s'élevait à 6,9 millions de dollars (2,4 millions de dollars en 2003 que Fiducie AGF aurait dû recevoir).

Montant nominal de référence des swaps	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixes reçus
7 000 000 \$	2004	3,16 %
63 500 000	2005	de 3,06 % à 4,17 %
107 000 000	2006	de 2,35 % à 4,57 %
138 700 000	2007	de 3,00 % à 5,11 %
137 000 000	2008	de 3,17 % à 4,43 %
102 000 000	2009	de 3,49 % à 4,59 %

c) Dépôts de société de fiducie

(en milliers de dollars)	Durée jusqu'à l'échéance				Total 2004	Total 2003
	Demande	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Dépôts	3 863 \$	173 597 \$	580 734 \$	3 038 \$	761 232 \$	535 200 \$

Au 30 novembre 2004, les dépôts se composaient principalement de certificats de placement garantis avec une durée jusqu'à l'échéance moyenne pondérée de 2,4 ans et un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,89 %.

Note 4 : Participation dans une société associée

Le 2 décembre 2002, la fusion de NCL et de S&WHL et la souscription en espèces par la société de 70,0 millions de dollars en nouveau capital dans la société agrandie ont été menées à bien. Par suite de la fusion et de la souscription, la société détient une participation de 30,0 % dans S&WHL. Au 30 novembre 2004, la société détenait une participation de 31,6 % dans S&WHL. S&WHL est un groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité au Royaume-Uni.

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2003, la société a constaté des gains en capital avant impôts de 12,8 millions de dollars après la disposition de sa participation dans NCL à l'égard de l'opération ci-dessus.

Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et la part de la société des résultats d'exploitation de S&WHL est incluse dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'achat. La ventilation du prix d'achat et la contrepartie payée en décembre 2002 se résument comme suit :

(en milliers de dollars)		
Actif net acquis		
Actif corporel net	22 453	\$
Contrats et relations avec des clients	107 777	
Écart d'acquisition	21 369	
Impôts futurs	(32 334)	
	119 265	\$
Contrepartie payée (y compris les frais d'acquisition)		
Espèces	70 598	\$
Actions dans NCL	48 667	
	119 265	\$

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, la part de la société du bénéfice net de S&WHL (déduction faite de l'amortissement des contrats et relations avec des clients) s'est établie à 2,2 millions de dollars (0,1 million de dollars en 2003) et la part de la société des dividendes reçus s'est établie à 3,6 millions de dollars (1,1 million de dollars en 2003).

Note 5 : Acquisitions

a) Acquisition de Cypress Capital Management Ltd.

Le 30 juin 2004, la société a mené à bien l'acquisition de toutes les actions de Cypress Capital Management Ltd. (« Cypress ») pour une contrepartie de 26,1 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,1 million de dollars. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de Cypress sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. En plus des paiements futurs indiqués ci-après, une contrepartie supplémentaire peut être payable trois ans après l'acquisition complète, à condition que Cypress atteigne certains niveaux de produits. Pour l'heure, ces montants ne peuvent être déterminés. L'entreprise acquise, qui se spécialise dans les conseils en placement pour le compte de particuliers bien nantis et d'institutions, est située à Vancouver. La valeur attribuée aux contrats avec des clients a été amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 15 ans.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)		
Actif net acquis		
Espèces	351	\$
Autres éléments d'actif	1 625	
Contrats avec des clients	28 480	
Écart d'acquisition	7 269	
Passif à court terme	(1 351)	
Impôts futurs	(10 287)	
	26 087	\$
Contrepartie payée (y compris les frais d'acquisition)		
Espèces	7 887	\$
Émission de 285 553 actions de catégorie B sans droit de vote AGF	5 200	
Paievements dus le 30 juin 2005	6 500	
Paievements dus le 30 juin 2006	6 500	
	26 087	\$

b) Acquisition de P.J. Doherty & Associates Co. Ltd.

Le 15 janvier 2004, la société a mené à bien l'acquisition de toutes les actions de P.J. Doherty & Associates Co. Ltd. (« P.J. Doherty ») pour une contrepartie de 12,2 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,3 million de dollars. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de P.J. Doherty sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. La contrepartie payée en espèces s'est élevée à 9,4 millions de dollars avec un paiement futur de 2,8 millions de dollars payable dans moins de un an. Le versement d'une partie de ce paiement futur dépend de l'entreprise, car cette dernière doit conserver certains niveaux de produits. En outre, une contrepartie supplémentaire peut être payable selon la croissance des produits au cours des deux années suivant l'acquisition complète. Pour l'heure, ces montants ne peuvent être déterminés. L'entreprise acquise, qui se spécialise dans les conseils en placement pour le compte de particuliers bien nantis et d'institutions, est située à Ottawa. La valeur attribuée aux contrats avec des clients a été amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 15 ans.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)		
Actif net acquis		
Espèces	468	\$
Autres éléments d'actif	318	
Contrats avec des clients	13 015	
Écart d'acquisition	3 360	
Passif à court terme	(233)	
Impôts futurs	(4 701)	
	12 227	\$
Contrepartie payée (y compris les frais d'acquisition)		
Espèces	9 451	\$
Paievements dus dans moins de un an	2 776	
	12 227	\$

c) Acquisition de Consort Information Systems Limited

Le 17 avril 2003, la société, par l'entremise de sa filiale à part entière Investmaster Group Limited, a acheté toutes les actions en circulation de Consort Information Systems Limited (« CISL ») pour une contrepartie de 9,4 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,4 million de dollars. La contrepartie payée en espèces, y compris les frais d'intégration, s'est élevée à 8,3 millions de dollars avec un paiement futur de 1,1 million de dollars payable le 31 janvier 2006. CISL, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, est un fournisseur de logiciels personnalisés à l'industrie de courtage de particuliers du Royaume-Uni. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation de CISL sont inclus dans les états financiers consolidés de la société à partir de la date de l'acquisition. La valeur attribuée aux logiciels acquis est amortie selon la méthode linéaire sur cinq ans.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)		
Actif net acquis		
Espèces	809	\$
Autres éléments d'actif à court terme	1 889	
Immobilisations	264	
Logiciels	9 473	
Écart d'acquisition	1 150	
Passif	(1 337)	
Impôts futurs	(2 842)	
	9 406	\$
Contrepartie payée (y compris les frais d'acquisition)		
Espèces	8 339	\$
Paiement dû le 31 janvier 2006	1 067	
	9 406	\$

d) Acquisition des services administratifs de tiers de la Banque Toronto-Dominion

Le 31 janvier 2002, la société a mené à bien l'acquisition de l'entreprise de tenue de registres pour des tiers et d'évaluation de fonds de la Banque Toronto-Dominion pour une contrepartie de 25,5 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,5 million de dollars. L'opération constitue un achat d'actif et tout le prix d'achat a été inscrit au poste des contrats et relations avec des clients.

Le prix d'achat est assujéti à une disposition de récupération fondée sur les revenus de clients reçus au cours de la période de 12 mois terminée le 31 janvier 2003. D'après cette disposition, une partie du prix d'achat a été remboursée à AGF, soit 6,6 millions de dollars au cours du troisième trimestre de l'exercice 2003. Ce remboursement a été comptabilisé en tant que moins-value des contrats et des relations avec des clients acquis.

e) Acquisition de Jewelstone Systems Inc.

Le 15 septembre 2002, la société a acheté toutes les actions en circulation de Jewelstone Systems Inc. pour une contrepartie de 59,7 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition de 0,5 million de dollars, avec la possibilité de paiements supplémentaires jusqu'à concurrence de 5,0 millions de dollars payables le 31 décembre 2004 ou plus tôt, à condition que certains objectifs opérationnels soient atteints.

Après la détermination de l'équation de regroupement ci-dessus, un paiement supplémentaire de 2,0 millions de dollars a été versé en 2004 (3,0 millions de dollars en 2003) aux vendeurs car les objectifs opérationnels présentés dans le régime d'achat d'actions ont été atteints. Ces paiements ont été comptabilisés dans l'écart d'acquisition.

Note 6 : Immobilisations et autres actifs incorporels

(en milliers de dollars) Au 30 novembre 2004	Coût		Amortissement cumulé		Montant net	
Immobilisations						
Mobilier et matériel	22 446	\$	13 976	\$	8 470	\$
Améliorations locatives	20 780		11 108		9 672	
Matériel informatique	48 950		35 488		13 462	
Matériel informatique selon le contrat de location-acquisition	4 237		1 772		2 465	
Total des immobilisations	96 413		62 344		34 069	
Autres actifs incorporels						
Logiciels	53 663		35 376		18 287	
Total des autres actifs incorporels	53 663		35 376		18 287	
	150 076	\$	97 720	\$	52 356	\$

(en milliers de dollars) Au 30 novembre 2003	Coût		Amortissement cumulé		Montant net	
Immobilisations						
Mobilier et matériel	21 705	\$	11 912	\$	9 793	\$
Améliorations locatives	19 255		9 242		10 013	
Matériel informatique	46 840		32 673		14 167	
Matériel informatique selon le contrat de location-acquisition	4 191		837		3 354	
Total des immobilisations	91 991		54 664		37 327	
Autres actifs incorporels						
Logiciels	48 675		26 233		22 442	
Production télévisée et droits de programmes	6 955		6 955		-	
Total des autres actifs incorporels	55 630		33 188		22 442	
	147 621	\$	87 852	\$	59 769	\$

Note 7 : Dette à long terme

(en milliers de dollars) Aux 30 novembre	2004	2003
Emprunts bancaires		
Emprunt à terme entièrement amorti	35 400 \$	70 800 \$
Crédit renouvelable	43 300	54 300
Billets à payer le 22 novembre 2004	-	4 970
Billets à payer le 30 avril 2013	19 327	21 230
Paiement à CISL le 31 janvier 2006 [note 5 c)]	1 067	1 067
Paiements à Cypress le 30 juin 2005 [note 5 a)]	6 500	-
Paiements à Cypress le 30 juin 2006 [note 5 a)]	6 500	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2 165	2 883
Emprunt sur billets à payer le 30 septembre 2004	-	235
	114 259	155 485
Moins le montant compris dans le passif à court terme	44 553	41 371
	69 706 \$	114 114 \$

a) Emprunts bancaires

Emprunt à terme entièrement amorti

La société dispose d'un emprunt à terme entièrement amorti sur 5 ans auprès d'une banque canadienne, remboursable en versements trimestriels égaux sur 20 trimestres suivant l'avance plus les intérêts à payer. Ce prêt sera entièrement remboursé d'ici le 20 novembre 2005. Les prélèvements sur la facilité de crédit peuvent prendre la forme d'avances directes ou d'acceptations bancaires (« AB »). Au 30 novembre 2004, la société avait prélevé sur la facilité de crédit des AB de 91 jours au taux d'intérêt réel de 3,12 % par année.

Crédit renouvelable

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de 10 ans, au taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 150,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. En vertu de l'entente de crédit, la société peut se prévaloir d'un crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'AB. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour 364 jours depuis le début de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2005. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2005, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, le recommencement de l'échéance de 10 ans pour la période d'engagement alors en vigueur. Aucun remboursement du capital impayé conformément au crédit renouvelable n'est exigé durant les trois premières années de l'échéance applicable alors en vigueur. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à au moins un quatre-vingt-quatrième du capital impayé.

Au 30 novembre 2004, la société avait prélevé 43,3 millions de dollars sur le montant du prêt disponible sous forme d'AB de 3 à 90 jours au taux d'intérêt réel de 2,90 % par année.

La garantie des emprunts bancaires comprend une créance particulière sur les frais de gestion dus par les fonds communs de placement (sous réserve des créances actuelles des sociétés en commandite concernées) pour laquelle la société agit à titre de gérant et, selon l'encours du prêt, une cession des placements d'AGF dans Financière 20/20 et AGF International Company Limited.

b) Billets à payer le 30 avril 2013

Le produit des billets à payer émis à Multi-Fund Income Trust (« Multi-Fund ») a servi au paiement des commissions de vente afférentes aux parts de fonds Stratégie Globale achetées moyennant des frais de vente reportés éventuels entre le 30 juillet 1997 et le 30 juin 1998.

Les billets à payer portent intérêt au taux annuel de 5 %, cumulé quotidiennement et versé mensuellement. Les remboursements mensuels des intérêts et du capital sont exigés jusqu'au remboursement intégral du capital ou jusqu'au 30 avril 2013, selon la plus rapprochée des deux dates. Les remboursements mensuels sont déterminés en fonction d'un pourcentage précis (jusqu'à concurrence de 0,47 % par année) de la valeur de l'actif net des fonds communs de placement financés par Multi-Fund (les « titres placés »). Les remboursements mensuels comprennent également tous les frais de vente reportés éventuels touchés par la société relativement aux titres placés.

Multi-Fund n'a de recours sur aucun autre actif de la société pour le règlement d'une somme à payer à l'égard des billets.

c) Parts de participation

Une fois que les billets à payer dont il est question à la note 7 b) auront été complètement remboursés et avant le 30 avril 2013, Multi-Fund aura droit, jusqu'à concurrence de 0,52 % par année, à la valeur liquidative des titres placés alors en circulation (ainsi qu'aux frais de vente reportés éventuels afférents aux titres placés, le cas échéant) conformément aux conditions stipulées dans le contrat de frais de participation.

Les parts de participation sont comptabilisées à titre de produits comptabilisés d'avance. Si les billets à payer sont complètement remboursés avant le 30 avril 2013, les produits comptabilisés d'avance seront amortis sur la période qui reste à partir de cette date. Autrement, le montant total sera comptabilisé à titre de produits le 30 avril 2013.

d) Contrat de location-acquisition

Le contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt de 5,35 % par année et expire le 31 août 2007. Il prévoit des loyers annuels minimaux comme suit :

(en milliers de dollars)		
2005	848	\$
2006	848	\$
2007	636	\$

e) Remboursements minimaux de la dette

(en milliers de dollars)		
2005	44 553	\$
2006	10 261	\$
2007	2 524	\$
2008	8 088	\$
2009	8 088	\$
Par la suite	40 745	\$

f) Sensibilité aux taux d'intérêt

Une variation de 1 % des taux d'intérêt augmentera ou diminuera le bénéfice avant impôts annuel de la société d'environ 0,5 million de dollars.

Note 8 : Swaps de taux d'intérêt et opérations de couverture des devises

La société a conclu, à des fins de fixation du taux d'intérêt à payer sur sa dette à long terme, trois swaps de taux d'intérêt (les « swaps ») avec une banque canadienne. Ces swaps expirent entre le 28 octobre 2007 et le 27 janvier 2008 et comprennent l'échange de taux variables d'AB à trois mois contre des taux d'intérêt fixes de 5,47 % à 5,56 % par année. Au 30 novembre 2004, le montant nominal global de référence des swaps s'élevait à 30,2 millions de dollars (39,8 millions de dollars en 2003). La juste valeur globale des swaps, qui représente le montant qui aurait dû être payé par la société si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2004, s'élevait à 1,2 million de dollars (1,7 million de dollars en 2003).

Afin de protéger sa position de change et de fixer le taux d'intérêt sur les emprunts relatifs au placement libellé en yens, la société a conclu un swap de devises qui expire le 29 novembre 2006. Le contrat vise l'échange de taux d'intérêt variables d'AB à trois mois sur un montant nominal de référence de 2,9 millions de dollars canadiens contre un taux d'intérêt fixe de 0,56 % par année sur un montant nominal de référence de 256,0 millions de yens. La juste valeur globale du swap de devises, qui représente le montant qui aurait dû être payé par la société si le swap avait été liquidé au 30 novembre 2004, était de néant (0,2 million de dollars en 2003 que la société aurait dû recevoir).

Afin de protéger sa position de change relative au placement dans S&WHL du Royaume-Uni, une société associée, la société a conclu des contrats de change visant la vente de 50,0 millions de livres sterling le 29 novembre 2004, au taux de change moyen de 2,1820, en contrepartie de 109,1 millions de dollars canadiens. Le 29 juillet 2004, la société a redésigné une tranche de 85 % des 50,0 millions de livres sterling comme couverture de sa position de change relative à sa participation dans S&WHL.

Le 29 juillet 2004, la société a conclu un contrat de change visant l'achat de 7,5 millions de livres sterling le 29 novembre 2004, au taux de change moyen de 2,3902, en contrepartie de 17,9 millions de dollars canadiens. La juste valeur de ce contrat a été portée aux résultats, compensant efficacement la tranche de 15 % des 50,0 millions de livres sterling qui a également été portée aux résultats.

Subséquentement, la société a déterminé qu'elle ne protégerait plus sa position de change relative à son placement dans S&WHL. Ainsi, lorsque tous les swaps connexes au placement dans S&WHL ont expiré le 29 novembre 2004, la société n'a pas conclu de nouveaux swaps.

Note 9 : Juste valeur des instruments financiers

(en milliers de dollars) Aux 30 novembre	2004		2003	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Prêts hypothécaires et prêts personnels	707 306	\$ 710 326	\$ 494 318	\$ 497 174
Placements à court terme	20 110	24 438	19 065	21 453
Autres placements	7 532	8 751	14 604	16 550
	734 948	\$ 743 515	\$ 527 987	\$ 535 177
Dépôts	761 232	\$ 767 985	\$ 535 200	\$ 540 606

La juste valeur estimative des prêts et des dépôts est établie d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie selon le taux d'intérêt en vigueur pour des prêts et des dépôts à des conditions semblables et assortis de risques de crédit comparables.

La juste valeur estimative des valeurs négociées en Bourse est établie selon la valeur à la cote. Les placements non négociés en Bourse sont évalués par la direction selon des estimations fondées sur des techniques d'évaluations usuelles.

D'autres éléments d'actif et de passif financiers provenant de la société sont comptabilisés au coût, qui est proche de leur juste valeur.

Les placements à court terme comprennent 19,7 millions de dollars (18,3 millions de dollars en 2003) dans divers fonds AGF.

Note 10 : Financement des sociétés en commandite

Les commissions payées à l'égard de certaines ventes de titres de fonds communs de placement de fonds AGF comportant des FR (« titres à FR ») ont été financées par des sociétés en commandite détenues par des tiers. Jusqu'au 30 novembre 2004, ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440 millions de dollars à l'égard de ces titres à FR. La société doit payer à la société en commandite concernée des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur de l'actif net des titres à FR. Les sociétés en commandite reçoivent également des frais de vente reportés au rachat de ces titres, le cas échéant. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à FR demeurent en circulation, sauf pour certaines sociétés en commandite pour lesquelles l'obligation expire à diverses dates entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'une obligation précise.

La société assume la responsabilité de la gestion et de l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2004 se sont élevés à 0,8 million de dollars (0,9 million de dollars en 2003). Au 30 novembre 2004, la valeur de l'actif net des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 2,2 milliards de dollars (2,7 milliards de dollars en 2003).

Note 11 : Impôts sur les bénéfices

a) Le taux d'imposition réel de la société est déterminé comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2004	2003
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	36,0 %	36,7 %
Variations des taux futurs d'imposition fédéral et provincial	-	34,3 ¹
Acquisition d'avantages fiscaux, montant net	(18,5)	-
Écart des taux sur les bénéfices des filiales	(12,8)	(8,2)
Économie d'impôts sur les pertes de filiales étrangères non comptabilisée	1,8	0,9
Amortissement des contrats et des relations avec des clients	1,5	0,6
Revenu de placement exonéré d'impôt	(1,6)	(2,3)
Autres	2,5	0,5
Taux d'imposition réel	8,9 %	62,5 %

- b) Les éléments importants de la charge d'impôts futurs sur les bénéfices attribuable aux activités poursuivies se résument comme suit :

(en milliers de dollars) Aux 30 novembre	2004	2003
Variation des écarts temporaires	(37 891) \$	(29 012) \$
Modifications du taux d'imposition	-	40 167 ¹
Charge d'impôts futurs (économie)	(37 891) \$	11 155 \$

¹ Par suite d'une abrogation de la réduction du taux d'imposition des sociétés en Ontario de 2004 à 2006 et d'une hausse du taux d'imposition des sociétés en Ontario à 14 % depuis le 1^{er} janvier 2004.

- c) Les conséquences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu aux passifs et aux actifs d'impôts futurs se résument comme suit :

(en milliers de dollars) Aux 30 novembre	2004	2003
Passifs d'impôts futurs		
Commissions de vente reportées	(113 845) \$	(133 930) \$
Produits comptabilisés d'avance	2 210	2 206
Fraction non amortie du coût en capital inférieur à la valeur comptable	(2 896)	(3 898)
Report prospectif de pertes	3 753	2 006
Charges déductibles durant des exercices futurs	12 291	1 753
Frais d'émission d'actions	434	862
Écart d'acquisition et contrats de gestion	(163 829)	(154 294)
Autres	(501)	33
Passifs d'impôts futurs	(262 383) \$	(285 262) \$

- d) Au 30 novembre 2004, certaines filiales de la société avaient cumulé des pertes fiscales globales d'environ 26,9 millions de dollars (18,2 millions de dollars en 2003) qui peuvent être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur. Le report prospectif de ces pertes fiscales expire comme suit :

10,4 millions de dollars	de 2007 à 2011
16,5 millions de dollars	pas de date d'expiration

Les avantages fiscaux potentiels de 16,5 millions de dollars pouvant découler de ces pertes fiscales n'ont pas été comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

Note 12 : Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF (« actions de catégorie B ») et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

b) Évolution du capital-actions durant l'exercice

L'évolution du capital-actions se résume comme suit :

	Nombre d'actions émises	(en milliers de dollars) Montant
Actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 2002	91 043 109	390 840 \$
Émises dans le cadre du plan de réinvestissement de dividendes	9 047	141
Options sur actions exercées	1 665 867	6 343
Rachetées pour annulation	(503 300)	(2 156)
Solde au 30 novembre 2003	92 214 723	395 168 \$
Émises dans le cadre de l'acquisition d'une filiale	285 553	5 200
Émises dans le cadre du plan de réinvestissement de dividendes	12 405	214
Options sur actions exercées	326 582	2 575
Rachetées pour annulation	(2 099 800)	(9 032)
Solde au 30 novembre 2004	90 739 463	394 125 \$
Actions de catégorie A		
Solde aux 30 novembre 2004 et 2003	57 600	-
Capital-actions total au 30 novembre 2004 (395 168 \$ en 2003)		394 125 \$

c) Rachat pour annulation d'actions de catégorie B

AGF a obtenu l'approbation réglementaire relativement au rachat pour annulation, de temps à autre, de certaines de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou jusqu'à concurrence de 7,6 millions d'actions de catégorie B. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'à la fin de février 2005. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, les frais de rachat pour 2 099 800 actions de catégorie B se sont élevés à 37,4 millions de dollars et la prime payée sur la valeur comptable de ce rachat pour annulation d'actions a été portée aux bénéfices non répartis. La société a l'intention de déposer une demande de prolongation de un an relativement à l'approbation réglementaire du rachat pour annulation d'actions de catégorie B.

Note 13 : Régimes d'options sur actions et autres rémunérations à base d'actions

a) Régimes d'options sur actions

AGF a établi des régimes d'options sur actions pour les employés ayant de l'ancienneté en vertu desquels des options sur actions visant au plus 6 591 088 actions de catégorie B auraient pu être octroyées au 30 novembre 2004. Les options sur actions sont émises à un cours d'au moins la valeur à la cote des actions de catégorie B immédiatement avant la date d'octroi. Les options sur actions sont acquises jusqu'à concurrence de 25 % à 33 % du droit de chaque employé par année ou dans certains cas elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les exercices 2004 et 2003 se résume comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	
Options sur actions de catégorie B			
Solde au 30 novembre 2002	4 983 947	12,60	\$
Options octroyées	130 000	17,24	\$
Options annulées	(178 000)	20,54	\$
Options exercées	(1 665 867)	3,81	\$
Solde au 30 novembre 2003	3 270 080	16,84	\$
Options octroyées	790 000	18,84	\$
Options annulées	(166 894)	22,08	\$
Options exercées	(326 582)	7,89	\$
Solde au 30 novembre 2004	3 566 604	17,86	\$

Les renseignements afférents aux options sur actions en cours au 30 novembre 2004 se résument comme suit :

Fourchette des prix de levée	Nombre d'options en cours	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options susceptibles d'exercice	Prix d'exercice moyen pondéré
de 2,77 \$ à 14,18 \$	704 712	1,2 an	10,99 \$	702 712	10,98 \$
de 14,52 \$ à 14,52 \$	725 000	4,8 ans	14,52 \$	-	- \$
de 16,87 \$ à 18,46 \$	440 200	4,2 ans	17,68 \$	272 700	17,79 \$
de 18,94 \$ à 18,94 \$	691 667	8,6 ans	18,94 \$	-	- \$
de 20,73 \$ à 22,53 \$	598 300	4,5 ans	22,46 \$	314 900	22,43 \$
de 23,53 \$ à 27,73 \$	406 725	3,5 ans	27,27 \$	320 637	27,14 \$
	3 566 604	4,5 ans	17,86 \$	1 610 949	17,59 \$

Les options sur actions en cours expirent entre janvier 2005 et décembre 2013. La société ou l'employé doit répondre à des critères de rendement pour acquérir certaines options.

En 2004, la société a octroyé 790 000 options (130 000 options en 2003) et a inscrit une charge de 1,8 million de dollars (0,1 million de dollars en 2003) de rémunération et de surplus d'apport à l'égard des options octroyées au cours de l'exercice. La juste valeur des options octroyées en 2004 se situe entre 2,72 \$ et 5,41 \$ par action (6,10 \$ par action en 2003) selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses suivantes ont permis de déterminer la juste valeur des options à la date d'octroi :

Taux d'intérêt sans risque	de 4,09 % à 4,63 %
Taux de rendement prévu des actions	de 1,68 % à 1,86 %
Volatilité prévue du cours de l'action	de 31,95 % à 33,19 %
Durée de vie de l'option	de 7,0 à 10,0 ans

b) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions de la société, les employés admissibles peuvent faire retenir un pourcentage de leur rémunération annualisée jusqu'à concurrence de 6 %, pour acheter des actions de catégorie B de la société. La société verse des cotisations équivalant à 60 % des cotisations versées par les employés. Le fiduciaire du régime achète des actions ordinaires dans le marché libre avec les cotisations versées. Les actions achetées par l'entremise des cotisations de la société sont acquises immédiatement. Ces cotisations sont comptabilisées au poste des coûts salariaux. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, ces charges se sont établies à 0,6 million de dollars (0,5 million de dollars en 2003).

Note 14 : Bénéfice par action (BPA)

Le tableau suivant présente le calcul du BPA de base et du BPA dilué :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) Exercices terminés les 30 novembre	2004		2003	
Numérateur				
Bénéfice net de l'exercice	77 287	\$	44 016	\$
Dénominateur				
Nombre d'actions moyen pondéré – de base	91 315 426		91 926 350	
Effet de dilution des options sur actions des employés	482 807		920 429	
Nombre d'actions moyen pondéré – dilué	91 798 233		92 846 779	
Bénéfice par action				
De base	0,85	\$	0,48	\$
Dilué	0,84	\$	0,47	\$

Note 15 : Indemnités aux épargnants

Le 16 décembre 2004, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO ») a conclu une entente avec quatre sociétés de fonds communs de placement (y compris AGF) au sujet d'allégations de synchronisation des marchés au sein de l'industrie canadienne des fonds communs de placement. Par suite de cette entente, AGF a convenu d'indemniser les épargnants de certains fonds internationaux ciblés par des gens qui ont pratiqué la synchronisation des marchés entre août 2000 et juin 2003. Les frais de vente et d'administration et frais généraux pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 comprennent des charges de 31,0 millions de dollars afférentes aux indemnités versées aux porteurs de parts d'AGF.

Note 16 : Frais d'intégration

Durant l'exercice 2003, Unisen Inc. a déménagé la majorité de son personnel dans un seul endroit et a examiné ses besoins en dotation. En outre, la société a réévalué ses frais de résiliation de bail à la lumière de la conjoncture du marché immobilier commercial à Toronto. Selon cette révision, la société a pris en charge des frais d'intégration de 5,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2003, soit 4,6 millions de dollars de frais de résiliation de bail et 0,8 million de dollars de prestations de départ.

Note 17 : Contrats avec les fonds communs de placement

La société agit à titre de gérant des fonds AGF et elle touche des frais de gestion et de conseils des fonds AGF conformément aux contrats respectifs conclus entre les fonds et elle. En échange, la société est responsable de la gestion et des services de conseils en placement et du paiement de tous les frais connexes au placement des titres des fonds. La quasi-totalité des frais de gestion et de conseils de la société réalisés en 2004 et en 2003 provenaient des fonds AGF. Au 30 novembre 2004, la société avait une somme de 22,0 millions de dollars (22,4 millions de dollars en 2003) à recevoir des fonds AGF. La société agit également à titre de fiduciaire des fonds AGF qui sont des fiducies de fonds communs de placement.

La société fournit directement les services aux porteurs de parts et elle est rémunérée pour ces services. Ces derniers sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les coûts globaux des services aux porteurs de parts payés et les frais de gestion et de conseils ayant fait l'objet d'une renonciation durant l'exercice se sont élevés à environ 6,6 millions de dollars (4,8 millions de dollars en 2003).

Note 18 : Opérations entre apparentés

La société a conclu des opérations avec des sociétés, des associés ou des cadres supérieurs qui sont des administrateurs de la société. En 2004, les montants globaux payés par la société sur ses opérations entre apparentés ont totalisé 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2003).

Note 19 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

En 2004, les versements d'intérêts se sont élevés à 24,2 millions de dollars (28,3 millions de dollars en 2003).

En 2004, les versements d'impôts sur les bénéfices se sont élevés à 51,8 millions de dollars (52,9 millions de dollars en 2003).

Note 20 : Information sectorielle

AGF a trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de gestion de fonds et les activités de société de fiducie. Le secteur de gestion de placements assure la gestion de placements et offre des services de conseils tout en étant responsable de la gestion et du placement des produits d'investissement d'AGF. Le secteur de gestion de fonds offre des services administratifs et des solutions informatiques d'agent des transferts aux clients institutionnels, y compris les fonds communs de placement de la société. La Compagnie de Fiducie AGF offre une vaste gamme de services en fiducie y compris les CPG, les prêts hypothécaires, les prêts investissement et les prêts-RER. Les secteurs d'exploitation d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent divers produits et services.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation sont analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables à la note 1.

(en milliers de dollars) Exercice terminé le 30 novembre 2004	Activités de gestion de placements	Activités de gestion de fonds	Activités de société de fiducie	Autres	Élimination inter- sectorielle	Total
Produits externes	515 904	\$ 80 333	\$ 41 451	\$ 2 224	\$ -	\$ 639 912
Produits intersectoriels	4 431	48 771	1 149	-	(54 351)	-
Produits sectoriels	520 335	129 104	42 600	2 224	(54 351)	639 912
Frais d'exploitation	295 401	114 939	31 461	6 114	(54 351)	393 564
Amortissement	144 777	15 486	1 203	-	-	161 466
Frais d'intégration	-	-	-	-	-	-
Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts	80 157	\$ (1 321)	\$ 9 936	\$ (3 890)	\$ -	\$ 84 882
Compris dans les produits externes						
Revenu d'intérêts	815	\$ 31	\$ 39 392	\$ -	\$ -	\$ 40 238
Total de l'actif	1 070 067	\$ 159 488	\$ 829 489	\$ 108 802	\$ -	\$ 2 167 846

(en milliers de dollars) Exercice terminé le 30 novembre 2003	Activités de gestion de placements	Activités de gestion de fonds	Activités de société de fiducie	Autres	Élimination inter- sectorielle	Total
Produits externes	476 838	\$ 76 583	\$ 34 687	\$ 12 724	\$ -	\$ 600 832
Produits intersectoriels	4 808	51 917	1 192	-	(57 917)	-
Produits sectoriels	481 646	128 500	35 879	12 724	(57 917)	600 832
Frais d'exploitation	223 125	116 323	29 481	9 740	(57 917)	320 752
Amortissement	140 037	14 462	912	2 046	-	157 457
Frais d'intégration	-	5 400	-	-	-	5 400
Bénéfice sectoriel (perte) avant impôts	118 484	\$ (7 685)	\$ 5 486	\$ 938	\$ -	\$ 117 223
Compris dans les produits externes						
Revenu d'intérêts	885	\$ 96	\$ 30 536	\$ 6	\$ -	\$ 31 523
Total de l'actif	1 123 294	\$ 144 122	\$ 590 888	\$ 108 692	\$ -	\$ 1 966 996

Note 21 : Engagements

La société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation visant des bureaux et du matériel qui prévoient des loyers annuels minimaux approximatifs, comme suit :

(en milliers de dollars)	
2005	6 918 \$
2006	6 594
2007	6 505
2008	4 925
2009	3 673
Par la suite	29 801

La Compagnie de Fiducie AGF a des engagements hypothécaires en cours aux taux d'intérêt applicables au moment de l'émission des engagements qui se sont établis à 57,7 millions de dollars au 30 novembre 2004 (14,3 millions de dollars en 2003). Tout engagement de taux d'intérêt a une durée de moins de 60 jours.

Note 22 : Garanties

La société, conformément à une entente d'indemnisation conclue avec chaque administrateur de la société ainsi qu'avec les administrateurs des fonds communs de placement constitués en fiducie, a accepté d'indemniser les administrateurs de tous frais à l'égard de toute action ou de toute poursuite intentée contre eux dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. À ce jour, aucune réclamation n'a été faite à l'égard de ces indemnités et la société ne s'attend pas à en recevoir.

Note 23 : Passifs éventuels

Certaines réclamations et réclamations éventuelles, y compris un recours collectif éventuel lié à l'entente que la société a conclue avec la CVMO, ont été déposées contre la société. Ces réclamations et ces réclamations éventuelles ne devraient pas avoir un effet défavorable important sur la situation financière consolidée de la société.

rétrospective décennale consolidée

	2004	2003	2002	2001
Exploitation (en milliers de dollars)				
Total des produits	639 912	600 832	654 103	639 994
Bénéfice net	77 287	44 016	119 839	163 754
Dividendes	37 474	27 150	22 967	19 577
Situation financière (en milliers de dollars)				
Fonds de roulement (déficit)	53 597	49 611	95 287	(9 950)
Dette à long terme	69 706	114 114	225 403	165 481
Capitaux propres	914 366	903 360	887 566	764 707
Rendement des capitaux propres ¹	8,5 %	4,9 %	14,5 %	26,3 %
Par action (en dollars)				
Bénéfice net de base	0,85	0,48	1,34	1,84
Dividendes	0,41	0,295	0,255	0,22
Valeur comptable	10,08	9,79	9,74	8,56
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice (en millions de dollars) ²	22 747	23 168	23 549	27 827

¹ En pourcentage des capitaux propres moyens pour l'exercice.

² Pour 2001-2004, les portefeuilles Harmony sont inclus.

2000	1999	1998	1997	1996	1995
508 681	356 703	288 822	236 759	178 993	87 628
95 931	61 710	48 777	40 489	22 403	16 896
14 092	11 642	9 970	6 491	6 272	6 159
[86 692]	55 348	40 186	30 903	5 476	84 638
278 051	72 048	81 422	38 000	60 000	72 950
480 091	284 244	233 383	192 173	115 565	62 366
25,1 %	23,8 %	22,9 %	26,3 %	25,2 %	29,5 %
1,23	0,80	0,64	0,55	0,37	0,34
0,18	0,15	0,13	0,09	0,10	0,13
5,78	3,64	3,03	2,53	1,85	1,26
26 979	18 705	15 015	12 429	10 075	4 471

pratiques en matière de gouvernance d'entreprise

Les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de la société sont établies conformément aux directives adoptées par la Bourse de Toronto et par la future Norme canadienne 58-201. La société révisera ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise à la lumière de l'évolution continue de ce domaine. La société surveillera notamment les récentes modifications proposées aux directives par les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières. La société et ses filiales font partie d'un domaine hautement réglementé et doivent respecter toutes les lois et exigences réglementaires afférentes à ce domaine, y compris celles provenant de commissions des valeurs mobilières et d'organismes de réglementation d'institutions financières.

Conseil d'administration

Responsabilité du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la société a une responsabilité de gérance dont il s'acquitte en supervisant la gestion et les activités de la société. Le conseil détient un mandat écrit, qui est révisé annuellement. Le conseil d'administration est chargé de réviser toute documentation afférente au plan stratégique et d'en discuter avec la direction au moins une fois par année. Le plan stratégique tient compte des risques et des occasions de la société. Le conseil d'administration approuve également toute opération ayant un impact important sur le plan stratégique et autres décisions importantes qui touchent à la société et à ses filiales. Les comités fournissent des rapports afférents à leur efficacité aux fins d'évaluation par le conseil d'administration. Le conseil d'administration nomme le chef de la direction et autres cadres supérieurs et discute de la planification de la relève avec la direction.

Le conseil d'administration rencontre les dirigeants régulièrement pour recevoir les rapports relatifs aux activités de la société et les examiner. Le conseil d'administration s'attend que ces rapports soient exhaustifs, exacts et opportuns. Le conseil d'administration approuve toute documentation à l'intention des actionnaires, y compris les communiqués de presse, et reçoit et approuve les rapports annuels et intermédiaires à l'intention des actionnaires, y compris les états financiers intermédiaires et annuels et le rapport de gestion intermédiaire et annuel. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, le conseil d'administration s'est réuni 17 fois. C. Warren Goldring, Winthrop H. Smith, Jr. et David King ont manqué l'une des réunions ordinaires du conseil d'administration au cours de l'exercice. Tous les autres administrateurs ont assisté à toutes les réunions ordinaires du conseil d'administration.

Représentation au conseil d'administration et indépendance par rapport à la direction

Le conseil d'administration est composé de neuf membres, dont la majorité est non apparentée à la société et à ses filiales. Par conséquent, ils n'ont aucun intérêt ni aucune participation dans les affaires de la société ou aucune relation qui pourrait être perçue comme entravant de façon importante leur capacité d'agir au mieux des intérêts de la société, autre que leur intérêt lié à la détention d'actions.

Ces administrateurs indépendants sont Douglas L. Derry, Stuart E. Eagles, David King, Winthrop H. Smith, Jr. et William Morneau. M. Walter A. Keyser est un administrateur externe.

Les représentants de la direction au conseil d'administration sont M. C. Warren Goldring, M. W. Robert Farquharson et M. Blake C. Goldring, qui sont tous des « actionnaires importants ». M. C. Warren Goldring, président du conseil de la société, ainsi que des fiducies créées au profit de la famille Goldring, détient, directement ou indirectement, 80 % des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF en circulation de la société. M. W. Robert Farquharson, vice-président du conseil et chef des investissements de la société, détient, directement ou indirectement, 20 % des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF en circulation. MM. C. W. Goldring et Farquharson détiennent également un nombre important d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF.

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration compte trois comités : le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise, le comité de vérification et le comité de rémunération. La responsabilité de chacun de ces comités est décrite ci-après. Chaque administrateur indépendant qui exerce ses fonctions de président d'un comité est chargé de diriger les réunions du comité et de s'assurer que les rôles et responsabilités du comité sont remplis. Le président du comité est également chargé de présenter au conseil d'administration les aspects traités par le comité depuis la réunion ordinaire la plus récente du conseil d'administration. Chaque comité examine périodiquement son efficacité à remplir ses rôles et ses responsabilités et fournit un compte rendu au conseil d'administration. Les comités peuvent convoquer des réunions sans que la direction soit présente lorsque les comités le juge nécessaire. Chaque président agit également à titre de lien entre la direction et le conseil d'administration.

Comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise

Le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise compte trois membres : Stuart E. Eagles (président), Walter A. Keyser et William Morneau, qui sont tous des administrateurs externes et dont deux d'entre eux sont non apparentés.

Le comité est chargé de définir la politique de la société en matière de gouvernance d'entreprise et travaille activement pour s'assurer que la société respecte les directives en matière de gouvernance d'entreprise, y compris l'évaluation de la taille du conseil d'administration, ses comités et les membres du conseil d'administration. Le comité examine périodiquement tous les aspects liés à la gouvernance d'entreprise et fait part de ses recommandations au conseil d'administration. En outre, il établit la responsabilité du conseil d'administration et de chaque comité. Cette responsabilité est révisée annuellement par le comité afin de formuler des recommandations pour tout changement au sein du conseil d'administration. Le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise doit également réviser et approuver toutes les demandes des administrateurs d'engager les services d'un conseiller externe aux frais de la société.

Le comité a mis en place un système d'orientation pour les nouveaux administrateurs et de formation continue pour les administrateurs existants. Dans le cadre de ce programme, la société offre aux administrateurs des mises à jour sur les fonds communs de placement et sur l'industrie des services financiers, des séances d'information sur les pratiques de l'industrie en rapport avec la gouvernance d'entreprise, ainsi que d'autres renseignements pertinents.

Le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise recommande au conseil d'administration de nouveaux administrateurs et voit à l'établissement des critères appropriés pour les administrateurs. Le comité examine la justesse et la nature de la rémunération des administrateurs, assurant que la rémunération convient aux responsabilités et aux risques assumés par les administrateurs. Le comité approuve la politique de présentation des renseignements de la société, qui comprend les normes aux fins de communications avec les analystes et le public. En outre, le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise rédige une description de travail pour le chef de la direction, laquelle est révisée tous les trois ans.

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise s'est réuni trois fois. Ces réunions comprenaient des séances auxquelles la direction n'était pas présente.

Comité de vérification

Le comité de vérification compte trois membres : Douglas L. Derry (président), David King et Winthrop H. Smith, Jr., qui sont tous des administrateurs externes non apparentés. Tous les membres du comité de vérification sont versés dans le domaine financier.

Le comité de vérification est directement responsable de la surveillance du travail des vérificateurs externes, en recommande leur désignation, sous réserve de l'approbation des actionnaires, et étudie l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs externes de la société. Le comité approuve au préalable tous les services sans vérification fournis par les vérificateurs externes de la société pour s'assurer que le rendement de ces services ne compromet pas leur objectivité ou leur indépendance. Le comité procède à des enquêtes et à des prises de renseignements auprès de la direction et des vérificateurs internes et externes lorsque jugées nécessaires afin de déterminer si la société et ses filiales utilisent des systèmes de contrôle internes pour traiter les risques principaux de la société et pour respecter toutes les lois et exigences réglementaires.

Dans un rapport présenté au comité de vérification, la direction de la société a indiqué que les procédures seront mises en place au début de 2005 aux fins de réception, de rétention et de traitement de plaintes afférentes aux contrôles de comptabilité interne, ou de vérification, et de soumission confidentielle et anonyme par les employés de la société au sujet d'aspects comptable et de vérification douteux.

L'efficacité des contrôles internes à gérer les risques principaux est examinée et évaluée par les vérificateurs internes de la société, qui informent le comité de vérification au moins tous les trimestres. Le comité de vérification examine les états financiers annuels et intermédiaires ainsi que le rapport de gestion annuel et intermédiaire et fait rapport au conseil d'administration qui approuve les états financiers.

Le comité se réunit régulièrement avec ses vérificateurs internes et externes sans que la direction soit présente. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, le comité de vérification s'est réuni quatre fois.

Comité de rémunération

Le comité de rémunération compte trois membres : William Morneau (président), David King et Winthrop H. Smith, Jr., qui sont tous des administrateurs externes et non apparentés. Le comité de rémunération est chargé d'évaluer et d'approuver les salaires de base, les primes, les mesures d'encouragement à long terme, les prestations de retraite et autres avantages accordés aux dirigeants. Le comité évalue aussi les processus et politiques pour établir les niveaux de rémunération et d'avantages, incluant l'octroi d'options sur actions. Les administrateurs sont encouragés à détenir des actions de catégorie B sans droit de vote AGF en participant au régime d'achats d'actions AGF. Les dirigeants, qui sont également des administrateurs, ne touchent aucune rémunération pour l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs. Pour de plus amples renseignements, consultez la notice annuelle d'AGF à www.sedar.com.

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, le comité de rémunération s'est réuni cinq fois.

Communication avec les actionnaires

La société estime que communiquer avec les actionnaires et recueillir leurs commentaires est un aspect essentiel, compte tenu de leur intérêt dans les affaires de la société et l'importance pour les actionnaires de s'assurer que les cours et les volumes échangés des actions de catégorie B sans droit de vote AGF ne souffrent pas d'un manque de communication sur le marché. Le chef de la direction ou un autre dirigeant de la société est chargé de répondre aux questions des actionnaires de façon ponctuelle.

Code de déontologie

Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la société et de ses filiales sont tenus d'observer un code de déontologie qui édicte les normes professionnelles auxquelles ils doivent se conformer. Il est extrêmement important d'observer les directives énoncées dans ce code de déontologie et toute violation de l'un ou l'autre de ces articles sera sanctionnée par un avertissement, une réévaluation des responsabilités, une suspension des fonctions ou un licenciement, avec ou sans avis préalable, selon les circonstances. Le code de déontologie contient des règlements spécifiques dans le cas de conflits d'intérêts, de renseignements confidentiels, d'opérations d'initiés, d'opérations personnelles par les portefeuillistes et ceux qui pourraient avoir accès à des renseignements utilisés dans les prises de décision en matière d'investissement, et d'autres aspects. Le code de déontologie peut, de temps à autre, être complété par des circulaires administratives distribuées aux administrateurs, dirigeants et employés, clarifiant certains articles ou ajoutant certaines clauses au code de déontologie. Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la société et de ses filiales sont tenus de revoir et de signer le code de déontologie chaque année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE ET COMPAGNIE DE FIDUCIE AGF

Douglas L. Derry, FCA ⁴
Stuart E. Eagles ^{5,6}

W. Robert Farquharson, CFA
Blake C. Goldring, CFA ²
C. Warren Goldring ¹
Walter A. Keyser
David King
William Morneau ⁷
Winthrop H. Smith, Jr.

SOCIÉTÉS ET FIDUCIES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Philippe Casgrain, c.r.
Clive H.J. Coombs
W. Robert Farquharson, CFA
C. Warren Goldring
David Hale
H. Ian Macdonald
Joseph E. Martin
John B. Newman ^{3,4}

AGF ASSET MANAGEMENT ASIA LTD.

W. Robert Farquharson, CFA ³
Blake C. Goldring, CFA
D^r Soo Ann Lee
Yong Siang Lee
Eng Hock Ong ⁸

AGF INTERNATIONAL ADVISORS COMPANY LIMITED

John L. Arnold
Joseph D. Casey
W. Robert Farquharson, CFA
C. Warren Goldring ³
Christopher Charles Lyttelton
Brian S. Perry
Ian Steers

¹ Président du conseil de La Société de Gestion AGF Limitée

² Président du conseil de la Compagnie de Fiducie AGF

³ Président du conseil

⁴ Président du comité de vérification

⁵ Président du comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise de La Société de Gestion AGF Limitée

⁶ Président du comité de révision de la Compagnie de Fiducie AGF

⁷ Président du comité de rémunération de La Société de Gestion AGF Limitée

⁸ En instance d'approbation régulatrice

MEMBRES DE LA DIRECTION

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE ET LES FONDS AGF INC.

C. Warren Goldring
Président du conseil
Blake C. Goldring, CFA
Président et chef de la direction
W. Robert Farquharson, CFA
Vice-président du conseil et
chef des investissements
Clive H.J. Coombs
Vice-président exécutif
Randy Ambrosie
Vice-président exécutif,
Ventes et marketing
Judy G. Goldring, LL.B.
Vice-présidente principale et
chef du contentieux
Greg Henderson, C.A.
Vice-président principal et
chef des finances
Beatrice Ip
Vice-présidente principale,
secrétaire et vérificatrice principale

FILIALES

GESTION PRIVÉE DES
INVESTISSEMENTS
AGF LIMITÉE
Merri Jones
Présidente et chef de la direction

COMPAGNIE DE FIDUCIE AGF
Mario Causarano, C.A.
Président et chef des opérations

UNISEN INC.
Robert Smuk
Président et chef de la direction

INVESTMASTER GROUP LIMITED
Tom Brady
Administrateur délégué

PORTEFEUILLISTES

W. Robert Farquharson, CFA
Vice-président du conseil et
chef des investissements
Clive H.J. Coombs
Vice-président exécutif
Scott D. Colbourne, CFA
Vice-président principal
Anthony Genua, CFA
Vice-président principal
Keith Graham, CFA
Vice-président principal
Martin Hubbes, CFA
Vice-président principal
Christine Hughes, CFA
Vice-présidente principale
Stephen W. Way, CFA
Vice-président principal
Charles Oliver, CFA
Vice-président
Patricia Perez-Coutts, CFA
Vice-présidente
Cameron Scrivens, M.B.A.
Vice-président
Margaret Shaw, CFA
Vice-présidente
Tristan Sones, CFA
Vice-président
Zoran Vojvodic, CFA
Portefeuilleste

VÉRIFICATEURS
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

AGENT DES REGISTRES
ET DES TRANSFERTS
Computershare Trust
Company of Canada
1 800 564-6253

INSCRIPTION À LA COTE
Bourse de Toronto
Symbole AGF.NV

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL D'AGF

LA SOCIÉTÉ DE GESTION
AGF LIMITÉE
C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9
Site Web : AGF.com
Courriel : tigre@AGF.com
Tél. : 416-367-1900

BUREAU DE REPRÉSENTATION
EN CHINE
Suite 18-2, CITIC Building
19 Jianguomenwai Street
Beijing 100004, P.R. China

FILIALE DE VENTE AU JAPON
Level 11
Akasaka Tokyu Building
2-14-3 Nagata-cho
Chiyoda-ku, Tokyo 100-0014
Japan

FILIALES LES FONDS AGF INC.

C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9

COMPAGNIE DE FIDUCIE AGF
C.P. 331
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9

GESTION PRIVÉE DES
INVESTISSEMENTS
AGF LIMITÉE
1200, avenue McGill College
Bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4G7

CYPRESS CAPITAL
MANAGEMENT LTD.
1055, rue Georgia Ouest
Bureau 1700
C.P. 11136
Vancouver (C.-B.) V6E 3P3

P.J. DOHERTY &
ASSOCIATES CO. LTD.
56, rue Sparks
Bureau 700
Ottawa (Ontario) K1P 5A9

AGF INTERNATIONAL ADVISORS
COMPANY LIMITED
34 Molesworth Street
Dublin 2, Ireland

AGF ASSET MANAGEMENT
ASIA LTD.
80 Raffles Place
#44-03, UOB Plaza 1
Singapore 048624

UNISEN INC.
2920, boulevard Matheson Est
Mississauga (Ontario) L4W 5J4

INVESTMASTER GROUP LIMITED
Princes House
95 Gresham Street
London EC2V 7NA, England



Que faites-vous après le travail?

FONDS
DE PLACEMENT
AGF

PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT
PERSONNALISÉS
AGF Harmony

GESTION
PRIVÉE DES
INVESTISSEMENTS
AGF

FIDUCIE
AGF